

Relecture du dépôt de bronze de l'époque romaine du Vieil-Évreux (Eure): des dépôts rituels liés à la fermeture du temple

Laurent Guyard, Christiane Fontaine, Sandrine Bertaudière

▶ To cite this version:

Laurent Guyard, Christiane Fontaine, Sandrine Bertaudière. Relecture du dépôt de bronze de l'époque romaine du Vieil-Évreux (Eure): des dépôts rituels liés à la fermeture du temple. Gallia - Archéologie de la France antique, 2012, 69 (2), pp.151-194. hal-01930839

HAL Id: hal-01930839

https://hal.science/hal-01930839

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Relecture du dépôt de bronze de l'époque romaine du Vieil-Évreux (Eure)

Des dépôts rituels liés à la fermeture du temple

Laurent Guyard*, Christiane Fontaine** et Sandrine Bertaudière***

« Hier Alcon toucha la statue de Jupiter ; et, tout marbre qu'il est, Jupiter a éprouvé l'influence du médecin. Voici qu'aujourd'hui on ordonne de le tirer de son vieux temple, et on va l'enterrer, quoiqu'il soit dieu et pierre. »

Ausone, « La statue de Jupiter et le médecin Alcon », Épigrammes, LXXIV.

Mots-clés. Temple, rituel, statues, bronzes, fragmentation, enfouissement, refonte, cérémonie de clôture, cérémonie publique, fermeture de temple, crise économique.

Résumé. Le dépôt des grands bronzes du Vieil-Évreux exhumés en 1840, étudiés jusqu'à présent comme des découvertes d'antiquaires, désolidarisés ou presque du contexte archéologique, étaient essentiellement considérés sous l'angle d'œuvres d'art ou de simples témoignages des cultes passés. La relecture d'ensemble des archives (courriers, notes, graffitis, dessins, plans) et du matériel, en regard des résultats des fouilles récentes, a trouvé un remarquable écho dans la confrontation de ces données avec celles de sanctuaires voisins. Cela autorise désormais une nouvelle approche multidirectionnelle de ce type de dépôts liés à la fermeture des sanctuaires à la fin du IIIº s. apr. J.-C., en posant la question d'un probable rituel public spécifique, adapté à une conjoncture économique, politique et administrative difficile.

Keywords. Temple, ritual, statuary, bronzes, fragmentation, burying, remelting, closure ceremony, public cult, temple closing. **Abstract.** The bronzes deposit of the Vieil-Évreux, uncovered in 1840, previously studied as antiquarian discoveries, disconnected, or nearly so, from their archaeological context, were mostly considered as art pieces or as witnesses of ancient cults. The re-examination of archives (letters, notes, graffiti, drawings, plans) and finds, in connection with recent excavations, has found a tremendous echo in comparing these data to those from other sanctuaries in the vicinity. It now allows a new multidirectional approach of this kind of deposits associated to the closing of temples at the end of the 3rdc.AD, posing the question of a probable specific public rite, adapted to the difficult economic, political and administrative situation.

Translation: Isabelle FAUDUET

^{*} Responsable de la Cellule départementale d'archéologie du Lot, 48 rue Montaudié, F-46000 Cahors. Courriel : laurent.guyard@cg46.fr

^{**} Chercheur bénévole associé à la Mission archéologique départementale de l'Eure, 49 boulevard du Grand-Clos, F-45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel.

^{***} Chargée d'étude à la Mission archéologique départementale de l'Eure, 8 rue des Thermes, F-27930 Le Vieil-Évreux. Courriel : sandrine. bertaudiere@cg27.fr

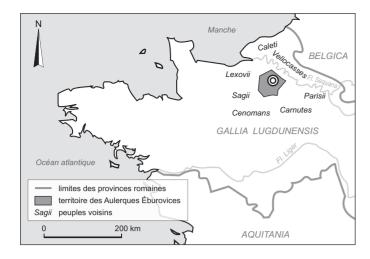


Fig. 1 – Le territoire des Aulerques Éburovices dans le nord-ouest de la Gaule (DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Le dépôt des grands bronzes du Vieil-Évreux a eu son heure de gloire lors de son exhumation en 1840. Étudiés jusqu'à présent comme des découvertes d'antiquaires, désolidarisés ou presque du contexte archéologique, on les considérait essentiellement sous l'angle d'œuvre d'art, ou de simples témoignages des cultes passés. Les éléments qui auraient pu éclairer les modalités de leur dépôt, leur traitement, en un mot leur sens, ne pouvaient être retrouvés qu'après un réexamen détaillé des documents d'archives (courriers, notes, graffitis, dessins, plans). La relecture se concevait d'autant plus qu'une reprise des fouilles sur un lieu identifié maintenant comme temple et non plus comme « basilique » 1 était programmée. La confrontation de ces données anciennes et nouvelles avec celles de sanctuaires voisins autorise de surcroît une nouvelle approche de ce type de dépôt, en lien possible avec la fermeture des sanctuaires à la fin du IIIe s. apr. J.-C.

ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LE SITE DU VIEIL-ÉVREUX

UN VASTE COMPLEXE CULTUEL URBANISÉ

Le site antique connu sous le nom du Vieil-Évreux, actuellement baptisé *Gisacum*², est un grand complexe cultuel urbanisé indissociable de *Mediolanum Aulercorum* (Évreux), chef-lieu de la cité des Aulerques Éburovices dont les limites incertaines les séparent des Lexoviens, des Calètes, des Véliocasses et des Carnutes, à 100 km à l'ouest de Paris (fig. 1 et 2).

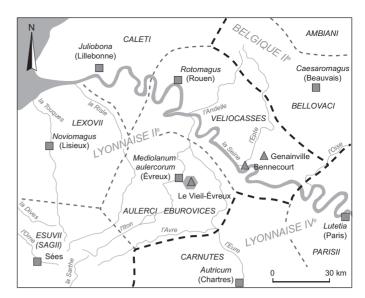


Fig. 2 – Provinces et cités à la fin du Haut-Empire. Les triangles correspondent aux trois sanctuaires étudiés (DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Apparu vraisemblablement aux alentours du changement d'ère, le site a semble-t-il pris de l'importance dans le courant du 1er s. apr. J.-C., avec la création de quartiers structurés autour du temple central et d'une vaste place publique monumentalisée (fig. 3). Ces quartiers (du moins le quartier ouest) sont rasés au début du IIe s. apr. J.-C. et un urbanisme tout à fait original est alors mis en place sur près de 250 ha (fig. 4). L'agglomération atteindra son apogée au IIIe s. apr. J.-C. Des thermes, un vaste sanctuaire, un théâtre, deux temples à galerie, une vaste place publique monumentalisée ³, l'ensemble entouré par un réseau d'aqueducs, se répartissent au sein d'un vaste espace vide de 180 ha, lui-même ceinturé d'une bande bâtie de 56 ha longue de près de 6 km, adoptant la forme d'un hexagone imparfait. Le dernier état du sanctuaire central, avec ses trois temples principaux, se développe sur une surface d'au moins 6 ha, peut être 8 ha si on lui associe le portique monumental récemment redécouvert en façade.

REPRISE DES FOUILLES

La reprise des fouilles sur le grand sanctuaire fait suite aux recherches successives réalisées sur l'édifice thermal entre 1996 et 2001 et sur un édifice identifié à un *macellum* en 2003 et 2004. Durant cette période, la partie centrale du temple a pu être acquise par le département de l'Eure à l'occasion d'une succession (1997). Après un défrichement et un assainissement progressif du terrain, une campagne de sondages a été entreprise en 2005 afin d'évaluer le potentiel stratigraphique du site et mesurer l'étendue des fouilles anciennes. En 2006 et 2007, il a été décidé d'évacuer une partie des remblais de ces fouilles anciennes (près de 2 000 m³), avant de lancer un programme de recherche sur les grandes étapes chronologiques du site déterminées grâce aux sondages de 2005.

^{1.} Au centre de la ville, les ruines linéaires imposantes avaient suggéré aux premiers fouilleurs qu'il s'agissait d'une basilique dominant un *forum* situé à l'est. Les fouilles révélèrent des temples, mais le terme est resté utilisé jusqu'à nos jours comme toponyme archéologique.

^{2.} Le nom de *Gisacum* a été donné au XIX°s. à la suite de la découverte d'une inscription mentionnant le dieu *Gisacus*, actuellement conservée au musée d'Évreux. Le nom est actuellement utilisé dans un but touristique pour distinguer le site de la ville antique d'Évreux, et parce que le nom usuel du Vieil-Évreux est à la fois ambigu et réducteur ; l'agglomération religieuse antique s'étendant actuellement sur cinq communes distinctes : Miserey, Cierrey, Le Val-David, La Trinité, Le Vieil-Évreux.

^{3.} L'interprétation de cet édifice comme *forum* reste débattue. Nous inclinons pourtant à voir dans cette grande place publique monumentalisée un *forum* (traduction de « place publique » en latin), qui aurait pu avoir une fonction de *forum* civique temporaire lors des fêtes religieuses (Guyard, Bertaudière, 2010b).

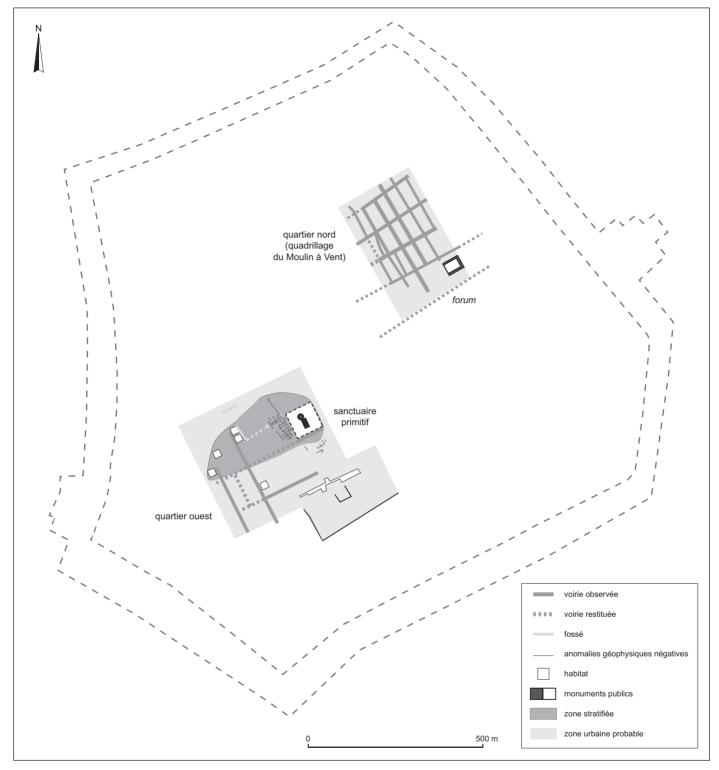


Fig. 3 – Le complexe cultuel urbanisé du Vieil-Évreux au 1^{er} s. apr. J.-C. : en pointillé, polygone du début du 11^e s. (DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

APPORTS DE CES CAMPAGNES 4

Ces premières recherches ont tout d'abord révélé un état de conservation exceptionnel des vestiges. En dépit de l'ampleur des terrassements effectués au XIX° s., la quasi-totalité des sols antérieurs au début du III° s. apr. J.-C. est conservée. Même si

une partie du terrain, très surélevée, a été aplanie au XIX^e s., de nombreux secteurs sont totalement vierges de fouilles. Les stratigraphies antiques atteignent une épaisseur maximale de 4 m (fig. 5). L'essentiel de ces stratigraphies est toutefois constitué par des remblais de surélévation du *podium* du temple monumental du III^e s. La puissance stratigraphique des niveaux antérieurs, intacts, varie de 50 cm à 70 cm. D'une grande lisibilité, ils comportent notamment plusieurs strates repères qui ont permis d'établir une première chronologie fiable des différents

^{4.} Concernant la chronique des fouilles voir : Guyard, Bertaudière, 2006, 2007 et 2009 ; Guyard *et al.*, 2011 ; Bertaudière *et al.*, 2012.

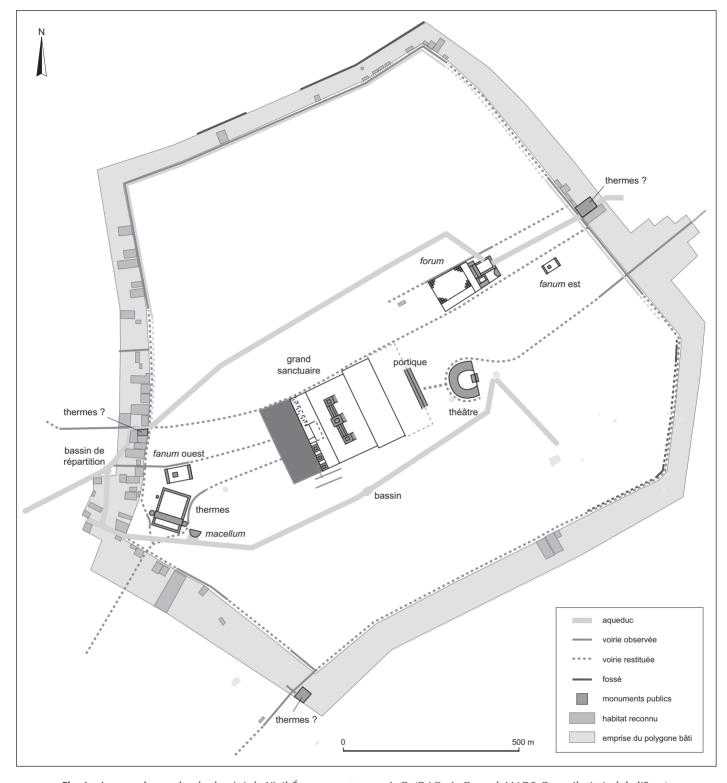


Fig. 4 – Le complexe cultuel urbanisé du Vieil-Évreux au III^e s. apr. J.-C. (DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

sanctuaires, dont la datation devra néanmoins être affinée à l'avenir (tabl. I).

Si aucune occupation gauloise structurée n'a encore été mise en évidence, quelques tessons de céramique de La Tène finale ou de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. pourraient suggérer une occupation ancienne (période I). La structuration des sols et de l'espace se met en place aux alentours du changement d'ère : aménagements de sols extérieurs, trous de poteau (phase II.1). À cette phase augusto-tibérienne succède un aménagement général de la partie centrale de la parcelle à l'époque tibéro-claudienne :

sol homogène plan et continu, nombreux trous de poteau, solins (phase II.2). Si ces deux premières périodes d'occupation ne peuvent pas définitivement être rattachées à une occupation cultuelle, il en va tout autrement de la phase suivante. Vers le milieu du rer s., un temple circulaire à plan centré est construit (séquence II.3a1). On lui adjoindra un peu plus tard (vers 70-80, séquence II.3a2), deux temples à plan centré carrés accolés, l'ensemble formant un groupe de trois temples communicant entre eux, et peut-être placés au centre d'un péribole dont la limite sud est bordée par une rue (fig. 6 et 7). Dans la *cella* du



Fig. 5 – Vue du grand sanctuaire en 2006. Des stratigraphies vierges de 4 m d'épaisseur : au premier plan, empreintes des blocs de grand appareil du mur de la galerie du temple central ; à gauche, soubassements de la cella centrale (cliché: L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

temple carré sud, plusieurs constructions successives correspondent manifestement à des podiums ou socles pour présentation de statues ou groupes statuaires.

Après quelques transformations (première moitié du IIe s. ?, phase II.4), ce premier ensemble cultuel est rasé pour laisser la place à une construction colossale sur podium, datée du début du III^e s. Préalablement (date et hypothèse incertaines), trois temples, de transition, seraient construits dans l'angle sud du péribole agrandi (séquence II.4c). Ces trois temples à plan centré carrés accolés, de plain-pied, sont légèrement plus grands que les précédents, et ont probablement permis la poursuite des activités religieuses durant la construction de l'ensemble monumental sévérien. Ils seront en partie reconstruits et réorientés lors de l'agrandissement sévérien. À la charnière des II^e et III^e s. (séquence II.5a), trois temples principaux périptères octostyles à plan centré, reliés par des galeries, occupent le centre d'un espace délimité par un péribole de 6 ha ou 8 ha (fig. 6 et 8). Le sol des temples est perché à 5 m ou 6 m au-dessus du sol (fig. 9), et le *podium* abrite, dans de nombreux espaces, diverses salles en partie accessibles à l'ouest, par l'arrière de l'édifice. Le temple central comporte une pièce inférieure dallée ⁵ (fig. 10) qui ne pouvait être accessible que par une ouverture placée dans le sol, disparu, de la cella elle-même. Quelques niveaux d'occupation remarquables ont été observés ponctuellement dans l'édifice ou à sa proximité immédiate (séquence II.5d). Ils contenaient un assemblage de matériel original, dans une matrice plus ou moins charbonneuse datée du quatrième quart du III^e s. apr. J.-C., qui est le sujet principal de cet article. Des niveaux de démolition très partielle ayant servi de sol ont également été observés (séquence II.5c). Ces sols intérieurs, ainsi que les espaces extérieurs, sont assez mal connus car ils sont encore en très grande partie enfouis sous des remblais correspondant aux aménagements d'un castellum tardo-antique (phase III.1), peut-être contemporain de la construction du premier rempart antique d'Évreux.

Le fossé du *castellum*, déjà observé partiellement par le passé (vers 1836), puis plus récemment lors des surveillances d'enfouissement de réseaux dans le village, avait aussi été cartographié grâce aux prospections géophysiques réalisées sur le terrain de sport communal (secteur du temple sévérien sud, fig. 11). Seul le remplissage supérieur a pour le moment été fouillé très ponctuellement. Le talus interne de ce fossé (*vallum*), qui n'avait jamais été clairement identifié malgré sa représentation évidente sur un dessin original de T. Bonnin, a pu être mis en évidence lors de la fouille en plusieurs endroits (fig. 12).

À ces deux aménagements principaux s'ajoute un petit fossé secondaire situé à l'arrière du talus.

Dans la cour centrale, le long du mur de soutènement de la terrasse de la galerie de liaison sud, l'empreinte d'une sablière basse, perpendiculaire au mur de la terrasse, laisse supposer que de petites structures ont été installées dans la cour pendant cette période. À l'intérieur de l'édifice, dans les pièces en rez-de-jardin, l'épais remblai orange qui scelle le dépôt de bronze a été utilisé comme sol.

Le matériel recueilli dans ces aménagements, peu important en volume, est pourtant cohérent. Les deux monnaies associées au talus appartiendraient au troisième quart du III^e s. et les premières datations céramiques sont également cohérentes. Les éléments les plus originaux sont les ossements humains, découverts sur le bord du talus, qui font écho aux découvertes réalisées anciennement plus au nord par Lamiray (1930, p. 123), et au sud par Robillard (Passy, 1840, fig. 11).

Le regroupement topographique de tous ces éléments nous conduit à restituer une enceinte annulaire ovoïde, occupant un espace de 200 m de longueur sur 90 m de largeur (fig. 11). Le fossé, de largeur encore inconnue, pourrait avoisiner les 10 m environ, pour une profondeur de 3 m au minimum. Le talus, large de 15 m environ et réalisé en plusieurs temps, aurait pu avoir une hauteur de 2,50 m selon les données de Bonnin. L'accès n'a pas encore été retrouvé, mais l'hypothèse d'un accès par l'est, en façade du temple sévérien, reste la plus plausible.

La durée d'utilisation de ce *castellum* est encore difficile à estimer, car les niveaux d'occupation interne n'ont été observés jusqu'à présent que sur moins de 1 m².

Cette fortification du dernier quart du III^e s. est tout à fait exceptionnelle et constituerait peut-être une première en Gaule pour un sanctuaire. Le parallèle avec la première enceinte (en terre) de Jublains (Mayenne), de chronologie voisine ⁶, est particulièrement troublant ⁷.

Ce *castellum* est ensuite scellé par des couches de démolition définitive du monument (phase III.2), datées du milieu du IV^e s. Cette destruction définitive, organisée, est accompagnée d'un débitage systématique des blocs pour leur transformation en moellons, vraisemblablement pour la construction du dernier état du rempart romain d'Évreux au IV^e s.

^{5.} Il s'agit d'une pièce située légèrement au-dessus du niveau du rez-de-jardin, mais prise dans la masse du *podium*.

^{6.} L'enceinte en terre de Jublains est postérieure à 274 et antérieure à 290 (Rebuffat, *in* Naveau dir., 1997, p. 285).

^{7.} Ce lieu pourrait correspondre au « castellum aulerci » de la vie de saint Taurin, citée par Orderic Vital. Ce « fortin (castellum, diminutif de castrum) des Aulerques » pourrait avoir servi, dans la vie du premier évêque d'Évreux, à identifier tout à la fois l'un des symboles de la cité et celui du paganisme. La survie de cette enceinte au Moyen Âge, peut-être réutilisée comme maison forte, expliquerait ainsi sa forte empreinte dans les cadastres (fig. 11).

 Tabl. I – Phasage du site du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux.

PÉRIODE	Phase - Séquence	Caractéristiques	Datation
V	Période contemporaine		1800-1997
	4 - Occupation et pollution du site	Maisons, labour, verger, dépotoir	1951-1997
	3 - Fouilles XX ^e s.		1911-1950
	b - M. Baudot et A. Lézine	Fouilles partie nord	1949
	a - H. Lamiray	Fouilles partie nord-ouest	1911-1914
	2 - Ferme	Murs, sols, citerne	1842-1910
	1 - Fouilles anciennes		1800-1841
	a - A. Robillard et T. Bonnin	Tranchées, remblais, murs de soutènement	1835-1841
	b - F. Rever	Mentions uniquement	Début XIX ^e s.
IV	Ancien régime et post-révolution		Milieu IVe-début XIXe s.
	3 - Époque moderne	Cadastre ancien, fermes, labours, vergers	XVIe-début XIXe s.
	2 – Moyen Âge	Fortification ? fosse	XIe-XIIe s.
	1 – Fin Antiquité tardive et haut Moyen Âge	Matériel épars	Milieu IVe-Xe s.
III	Antiquité tardive		Vers 270-350
	2 - Démolition définitive du sanctuaire (carrière de moellons)	Couche de démolition, remblais, déchets de taille de pierre	Milieu du IV ^e s.
	1 - Fortification et réoccupation du site	Sols, remblais, fossé, talus	Vers 270-330
II	Sanctuaire gallo-romain		Vers -10/280
	5 - Temple sévérien		Vers 180-280
	d – Clôture du sanctuaire	Couches charbonneuses, dépôts de bronzes	Vers 270-280
	c – Première démolition (partielle et symbolique)	Couches de démolition peu épaisses, blocs sculptés	Vers 250-270
	b – Occupation	Couches d'occupation	Vers 220-250
	a – Construction	Murs, niveaux de construction, sols aménagés, réaménagement des <i>fana</i> carrés	Vers 180-200 (?)
	4 - Agrandissement antonin (?)		Vers 100-180
	d – Démolition	Lambeaux de couches de démolition	Vers 170-180
	c – Agrandissement sud-ouest et temples de transition	Fana sud (temples de transition)	Vers 170-180
	b – Occupation	Plantations, sols extérieurs	Vers 100/120-170
	a – Construction	Sols dallés, placages muraux et nouveaux enduits peints	Vers 100-120 (?)
	3 - Temple flavio-antonin		Vers 50-100
	b – Occupation	Couches d'occupation	Vers 80-100
	a2– Construction des <i>fana</i> carrés jumeaux	Murs, sol de béton lissé, voirie	Vers 70-80 (?)
	a1– Construction temple circulaire	Murs, sol de béton lissé, voirie	Vers 50-60 (?)
	2 - Occupation tibéro-claudienne		Vers 20-50
	b – Occupation	Couches d'occupation	Vers 30-50 (?)
	a – Construction	Sol aménagé, trous de poteau, solin, voirie	Vers 20-40 (?)
	1 - Occupation augustéenne		Vers -10/+20
	b – Occupation	Couches d'occupation	Vers -10/+20
	a – Construction	Sol aménagé, trous de poteau, fosse	Vers-10/1
- 1	Occupation primitive du site	Labour (?), matériel erratique, structures	Protohistoire (?)

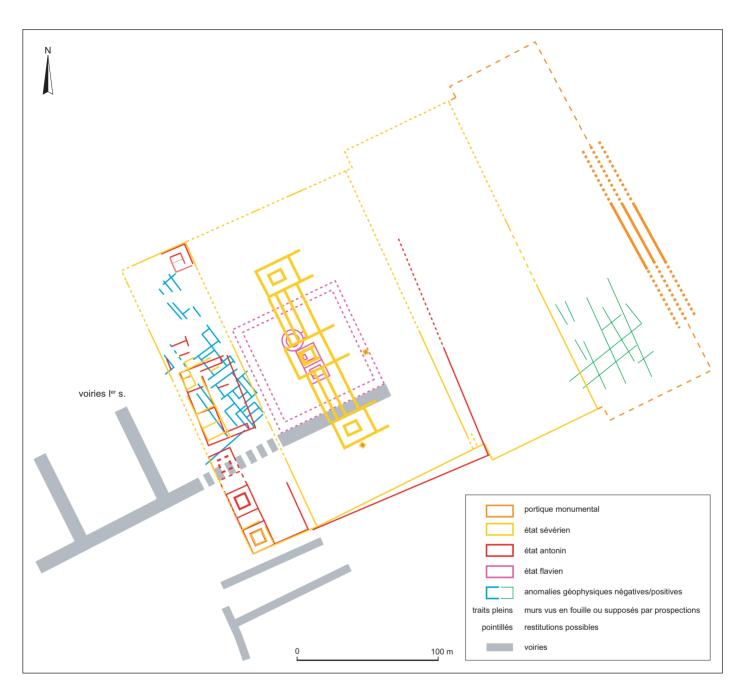


Fig. 6 – Plan d'ensemble des principaux états monumentaux du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (DAO : L. Guyard et S. Bertaudière, MADE-Conseil général de l'Eure).

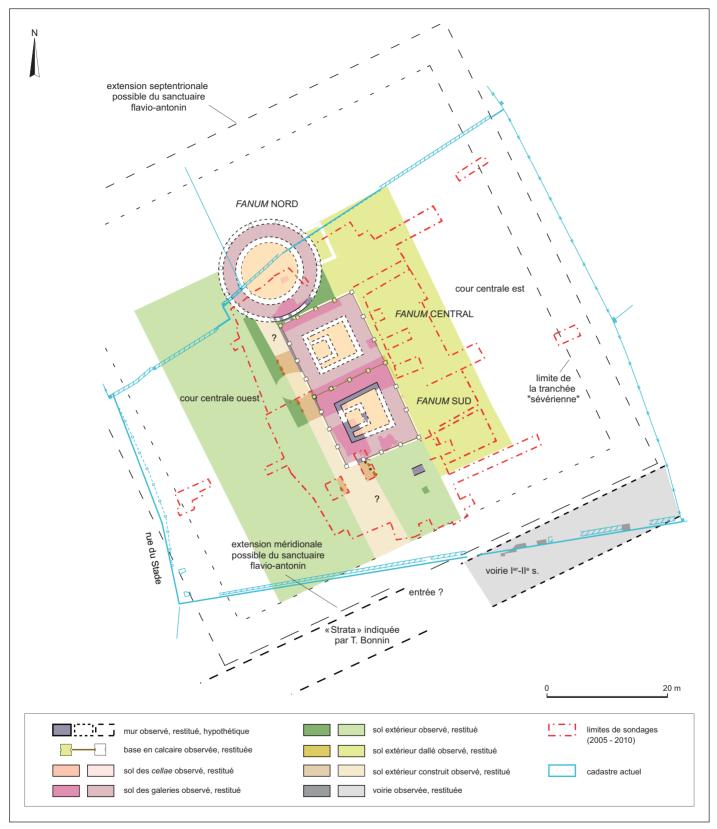


Fig. 7 – Plan de l'état claudio-antonin du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (DAO : L. Guyard et S. Bertaudière, MADE-Conseil général de l'Eure).

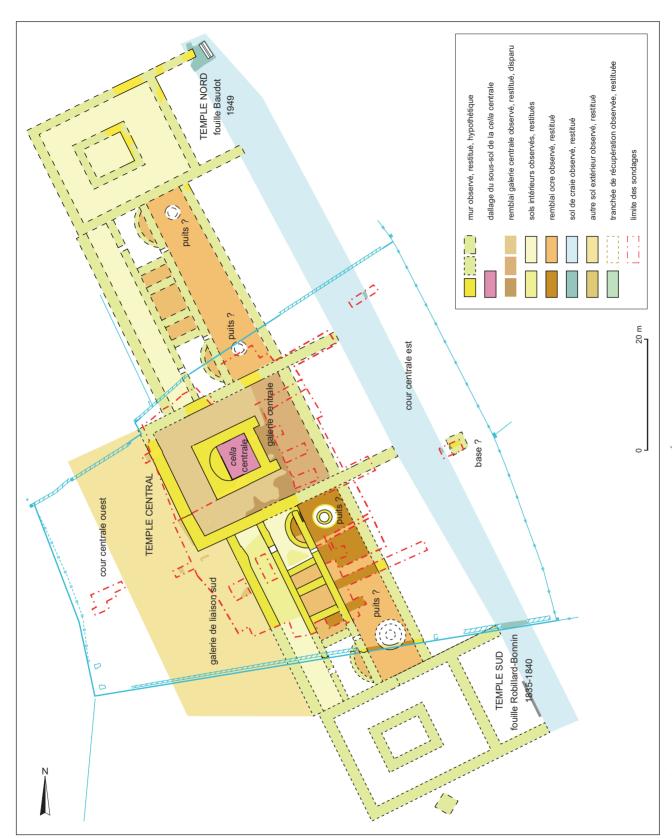


Fig. 8 – Plan de l'état sévérien du grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (DAO : L. Guyard et S. Bertaudière, MADE-Conseil général de l'Eure).

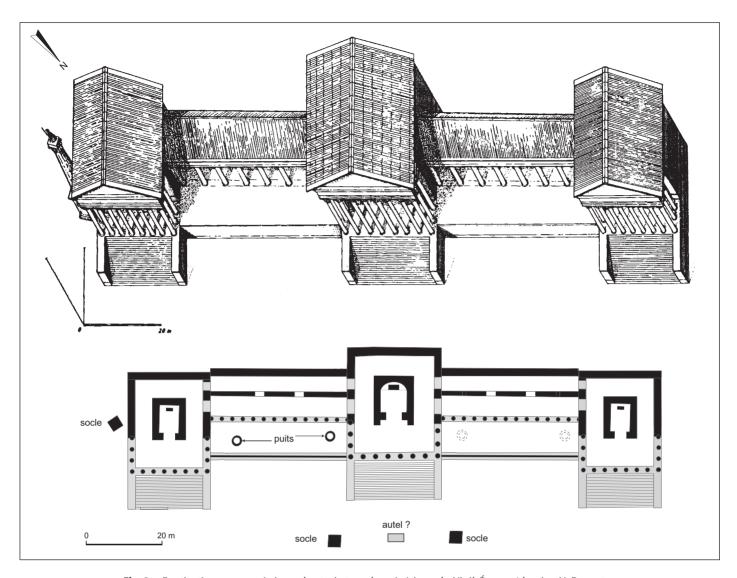


Fig. 9 – Restitution axonométrique des trois temples sévériens du Vieil-Évreux (dessin : V. Brunet ; plan : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).



Fig. 10 – Vue de la pièce inférieure de la cella du temple central du Vieil-Évreux (cliché : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).



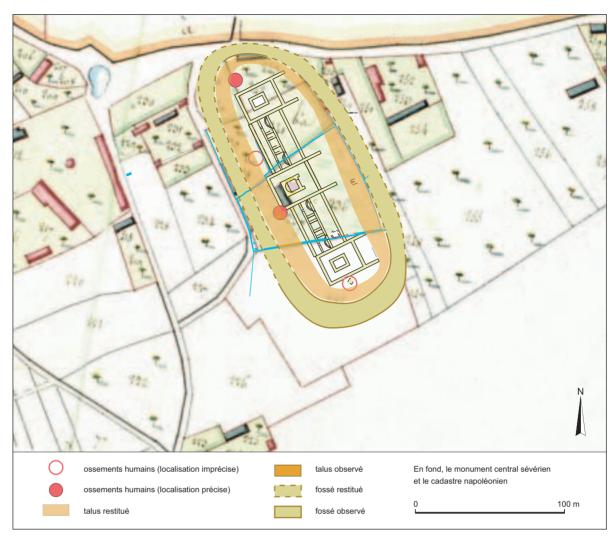


Fig. 11 - Plan général du castellum tardo-antique sur le fond cadastral napoléonien (DAO: L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Le site est ainsi abandonné (phase IV.1), jusqu'à la réoccupation de la fortification, sans doute encore visible, par le premier seigneur du Vieil-Évreux au XII^e s. (phase IV.2).

Les phases suivantes concernent l'Ancien Régime et la période contemporaine, caractérisée par les fouilles anciennes (phases V.1 et V.3).

RELECTURE DES ARCHIVES

ENRICHISSEMENT DU CORPUS

Depuis la dernière publication de synthèse sur le Vieil-Évreux (Cliquet *et al.*, 1996) et depuis nos premiers travaux sur les archives (Fontaine, 2005), des documents inédits sont venus enrichir le corpus, plus particulièrement un dossier iconographique issu des Fonds de la Société nationale des antiquaires de France ⁸. Toutefois, les principales sources proviennent des Archives départementales de l'Eure ⁹ et d'un fonds conservé au musée municipal d'Évreux.

Les publications concernant le dépôt (parfois nommé « cachette »), courriers, dessins, plans à main levée, réécriture au crayon, notes manuscrites, sont nombreux. Dans de très rares

cas, mais d'importance, des contradictions empêchent toute objectivité. Pour le reste, nous avons privilégié les documents fournis par les inventeurs eux-mêmes, en espérant qu'ils étaient plus fiables, mais une étude critique s'est avérée néanmoins nécessaire, compte tenu des exagérations enthousiastes de Robillard, du laconisme renfrogné de Bonnin, enfin de la bonne volonté approximative de Chassant ¹⁰, rédacteur des commentaires des planches de l'*Atlas* de 1865, mais qui n'a pas participé aux fouilles.

C'est de la confrontation de ces différents documents qu'ont été extraits les renseignements permettant d'établir une chronologie et une topographie des découvertes des objets eux-mêmes dans les contextes alors décrits par leurs inventeurs. Les données des fouilles récentes tentent de les repositionner dans le cadre archéologique actuel.

RELECTURE DES DOCUMENTS

François Rever, premier inventeur du site en 1801-1802, décrira dans son rapport un certain nombre de contextes archéologiques et quantité d'artefacts, mais les objets découverts

^{8.} Archives nationales: fonds 36AS96 et 36AS103.

^{9.} Archives départementales de l'Eure : fonds 33N1, 47J154 et 138T5.

^{10.} Futur conservateur du musée d'Évreux, 1873.

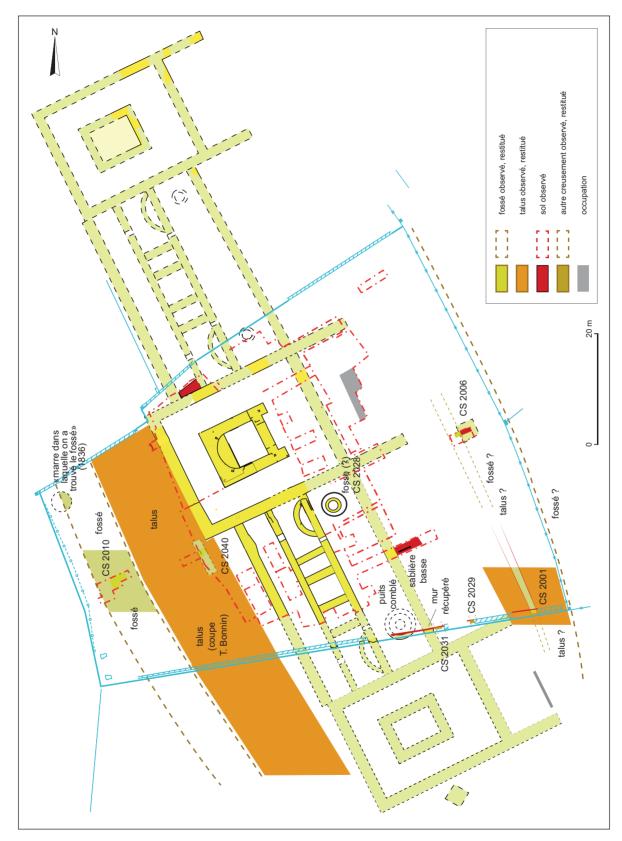


Fig. 12 – Plan détaillé des vestiges observés du castellum tardo-antique (DAO : L. Guyard et S. Bertaudière, MADE-Conseil général de l'Eure).



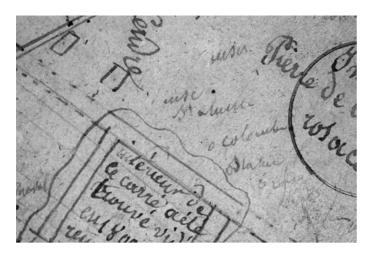


Fig. 13 – Détail du plan dit « de 1836 » comportant des annotations relatives aux découvertes des statues en 1840. Lecture, à gauche : « cheval » ; au centre, de haut en bas : « inscr. » (pour inscription), « statuette », « colombe », « statue », « insc »... (document : Musée municipal d'Évreux ; cliché : J.-P. Godais, ville d'Évreux).

alors sur le temple ¹¹ sont éparpillés et ne constituent en aucune manière un regroupement qualifiable de dépôt (Rever, 1827). Il apporte néanmoins des éléments stratigraphiques capitaux sur le tertre, alors vierge de toute fouille.

La notion de dépôt n'apparaîtra qu'en 1840 avec Robillard et Bonnin, au cours d'une quatrième année de recherches axée sur la partie centrale du temple.

Ce sont essentiellement les documents relatifs à cette campagne de fouille qui seront ici passés au crible de la critique, qu'il s'agisse de plans préparatoires, de dessins ou notes réalisés sur le chantier même ou de planches (architecture, mobilier) achevées et publiées.

LES PLANS

Le plan de 1836-1840 est un élément capital. On peut le considérer comme un document stratigraphique qui constitue aussi une véritable carte archéologique. Une première couche à l'encre noire correspond à l'établissement initial du plan. Elle résume les découvertes d'avant 1836 et les localise grossièrement ; elle rend compte en fait des premières constatations de François Rever et de son successeur Charles de Stabenrath. La deuxième strate d'informations est celle d'une petite écriture (Bonnin) à l'encre noire, correspondant aux découvertes de 1838. La troisième couche, au crayon cette fois et également de la main de Bonnin, a trait aux découvertes de 1840 : les statues sont localisées (fig. 13).

Sur ce plan figure aussi un fossé de forme ovale ceinturant les bâtiments centraux. On pensait à cette époque qu'il appartenait à un château médiéval ancien qui s'est avéré être récemment un *castellum* de la fin du III^e s., sans doute réutilisé au Moyen Âge comme maison forte ¹².

Un plan, réalisé en 1840 à l'occasion de l'établissement d'une convention pour les fouilles qui vont être entreprises, indique

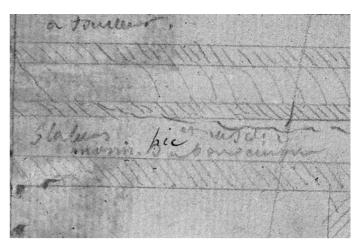


Fig. 14 – Détail du premier plan des fouilles de T. Bonnin en 1840. Les hachures serrées correspondent à la galerie de liaison sud du monument sévérien ; le nord est à gauche. On devine, en haut : « à fouiller » ; au centre, de gauche à droite, ligne du haut : « statues » et « inscr. » ; ligne du bas : « monn. dans... ». En surcharge, à l'encre, le « hic » (document : Musée municipal d'Évreux ; cliché : J.-P. Godais, ville d'Évreux).

clairement ce qui sera fouillé. La limite orientale des explorations sera bien respectée, les fouilles récentes l'ont clairement montré ; elle constituera un véritable front de taille haut de 3,50 m (fig. 5).

Le plan établi par Bonnin lors des fouilles de 1840 est le document préparatoire d'un carnet de croquis ; malgré une restauration, il reste difficile à déchiffrer (fig. 14). Les constructions sont représentées de manière schématique et agrémentées de notes manuscrites. La localisation des statues dans la galerie de liaison entre le temple sud et la *cella* centrale est bien identifiée. Le mot *hic*, indiqué au centre de cette galerie, pourrait bien traduire à la fois la localisation (ici) et la perplexité de son auteur.

Le carnet de croquis, daté de 1840 (fig. 15), correspond à une mise au propre de notes de fouilles. Ce sont des croquis cotés (plans, élévations) de tous les monuments du site, avec parfois des erreurs de mesure et d'interprétation. Le temple apparaît dans tout son développement sur différentes pages. Mais si certains détails font soupçonner au moins un état antérieur, Bonnin n'y fait aucunement allusion.

L'Atlas publié en 1845 correspond à une mise au net en partie erronée de ces documents et d'autres plans intermédiaires (Bonnin, 1845). La planche de l'Atlas comportant le point « H », vestige du *hic* du plan antérieur (fig. 16), localise seulement la découverte principale.

Le fossé, dont l'importance est actuellement évidente quand à l'établissement d'une chronologie événementielle, a totalement disparu sur les dessins de Bonnin et sur l'*Atlas*. Gommant en quelque sorte les séquences historiques, apparaît l'image d'un monument imposant où transparaissent néanmoins deux états principaux (Gury, Guyard, 2006).

Notes et Courriers

Une note comptable du 30 août 1837 ¹³ donne la date exacte de la découverte de l'inscription en bronze abondamment

^{11.} À cette époque, Rever croit voir dans les ruines qu'il observe les restes d'un château d'époque gothique.

^{12.} Le matériel archéologique retrouvé entre 1912 et 1914 par H. Lamiray dans des creusements divers atteste d'une occupation seigneuriale : éperon, pointe de lance, etc. (Lamiray, 1930).

^{13.} Un rapport fait par M. de Caumont à la Société nationale des antiquaires de Normandie le 6 juillet 1836 mentionne pourtant cette

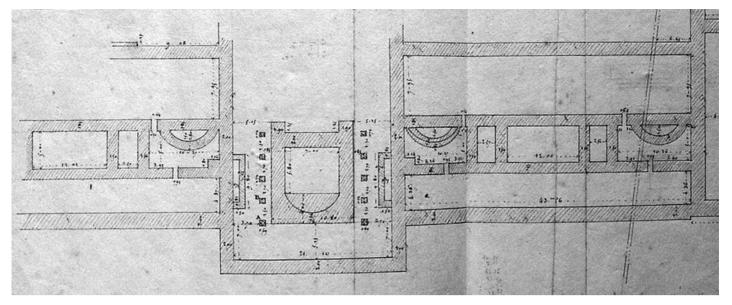


Fig. 15 – Plan issu du carnet de croquis de T. Bonnin. Mise au propre des notes de terrain en 1840 (document: Musée municipal d'Évreux; cliché: L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

commentée et de deux statuettes qui restent, à l'heure actuelle, anonymes. C'est l'année suivante seulement qu'un courrier officiel de 1838 mentionnera l'inscription, les deux bras en bronze et un collier d'or.

Les 1^{er} et 8 octobre 1840, dans deux lettres envoyées à son beau-frère Jollois, Robillard relate les découvertes du dépôt ¹⁴. Son enthousiasme bien compréhensible devant l'ampleur de la découverte lui fait mettre un pluriel aux plus petits objets. Ces lettres sont d'autant plus précieuses que Robillard décrit une stratigraphie certes grossière, mais facilement reproductible (fig. 33). Il dessine aussi sommairement Apollon et Jupiter (fig. 17 et 18).

Les notes manuscrites de Bonnin conservées au musée d'Évreux correspondent sans doute aux commentaires manquants des planches de l'*Atlas* de 1845. Ces notes, issues du fonds Benet, ont été publiées par M. Baudot (1938). Elles nous ont paru suffisamment crédibles pour être utilisées en cas d'incertitude. Elles justifieraient à elles seules une réécriture complète des commentaires de l'*Atlas*.

découverte. La date tardive de la publication du bulletin (1837) pourrait indiquer une annotation complémentaire suite à la découverte de l'inscription (ajout ou correction avant publication). La note comptable, manuscrite, semble être le document à retenir.

14. « Nous ne déblayons pas trois pieds [1 m environ] dans le sens horizontal sans trouver quelque chose, nous en sommes si sûr que si j'étais sûr du jour où vous viendriez je ferais enlever la superficie jusqu'à la couche dans laquelle sont les antiques et je [parviendrais à] vous en faire exhumer à vous-même. Nous les trouvons tous dans une zone de terreain (sic) de 6 à 8 pieds de large [2 m-2,50 m] pas davantage. Au-dessous est une couche de glaise de 7 à 8 pouces [19-22 cm] sur cette couche des débris de cendres sur 19 à 20 pouces d'épaisseur [50 cm] dans lesquels sont couchés ça et la (sic) sans ordre des pigeons des chevaux des Minerves des Jupiter des bras isolés des médailles. [...] nous n'avons pas fouillé trente pied (sic) [10 m] pour trouver tout ce que je vous ai annoncé. » (lettre du 8 octobre 1840).

LES DESSINS

Des documents au fusain et au crayon, d'une qualité exceptionnelle ¹⁵, réalisés sans doute vers 1838 et non 1836 comme l'indique Robillard, conservés aux archives nationales, apportent indirectement des éléments chronologiques et topographiques. Le matériel de 1840 n'y figure pas. Un tri a été nécessaire, car sont représentés pêle-mêle des objets découverts par Rever ailleurs que sur le temple (en particulier une grande partie de l'*instrumentum*). Un petit trépied à têtes de bouc, ne provenant pas du site, sera même intégré aux éléments du dépôt dans les publications ultérieures du xxe s., voire encore très récemment (Guyard *et al.*, 2009a, p. 143).

LES INVENTAIRES DES OBJETS

Depuis leur découverte, les objets ont parcouru un certain périple. De lieux de conservation en lieux de conservation, ils ont présidé à la constitution du musée d'Évreux où ils sont toujours actuellement. Quelques erreurs d'attribution et quelques omissions se sont glissées dans le dernier inventaire. Une confrontation s'est avérée utile entre les descriptions initiales, les images des archives nationales, celles des notes et courriers, et les objets eux-mêmes.

C'est au terme de cette analyse topographique et chronologique que nous avons pu, dans un premier temps, éliminer les objets attribués par erreur au Vieil-Évreux et de surcroît au dépôt, ainsi que ceux retrouvés avant 1840 (Guyard *et al.*, 2009a, p. 143), et établir ainsi une carte topo-chronologique de ces différentes découvertes (fig. 19).

TOPO-CHRONOLOGIE DES DÉCOUVERTES

Nous avons décomposé la répartition des objets en quatre ensembles mobiliers nommés respectivement A, B, C, D et E,

^{15.} Voir par exemple les deux bras en bronze (fig. 20a et b).

Fig. 16 – Planche VIII de l'Atlas publié en 1845. Le point « H » représente l'emplacement de la découverte des statues (d'après Bonnin, 1845).

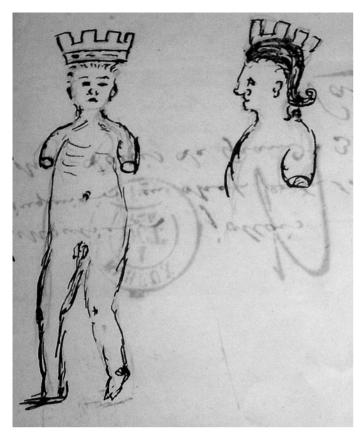


Fig. 17 – Premier dessin de la statue d'Apollon dans le courrier de Robillard à Jollois (8 octobre 1840) (cliché : C. Fontaine).

parfois subdivisés en lots (fig. 19). Ils constituent des groupes de découvertes plus ou moins cohérents réalisés dans le monument sévérien, dans les pièces en rez-de-jardin des galeries de liaison, voire dans le soubassement du temple sud (tabl. II).

L'ensemble A correspond aux premières fouilles exécutées par Robillard et Bonnin entre 1837 et 1838 sur le temple sud, le terrain dit Fouquet, alors accessible à la fouille, mais déjà partiellement décaissé à l'époque. Cet ensemble a été scindé en deux lots : A1 et A2.

- Le lot A1 se compose de deux bras de bronze (fig. 20a et b), d'un collier en or (fig. 20c) et d'une inscription sur plaque en bronze (fig. 20d). La plaque de bronze brisée ne représente que deux fragments d'un ensemble incomplet ; les bras sont en déconnexion anatomique. Nous ne possédons à leur sujet aucun document qui suggère une quelconque référence stratigraphique, si ce n'est qu'ils étaient « sur les bords du tertre ».
- Le lot A2 est un ensemble retrouvé, pendant la même campagne, dans la *cella* du temple sud, plus vraisemblablement dans son soubassement, les parties supérieures des bâtiments étant partiellement arasées. Il s'agit d'un trépied de bronze ¹⁶, en pièces détachées mais non brisées, qui a été facilement remonté (fig. 21).

On peut rattacher à ce lot A, grâce aux dessins des Archives nationales, sans que l'on puisse hélas être plus précis quand à l'emplacement de sa découverte, une pièce de bronze évoquant



Fig. 18 – Premier dessin de la tête de Jupiter dans le courrier de Robillard à Jollois (8 octobre 1840) (cliché: C. Fontaine).

une crinière ou des ondulations (fig. 22). Une comparaison avec les éléments du lot B3 sera proposée.

De toute manière, les lieux de découverte des lots A et les fouilles anciennes dont ils sont issus ne pourront archéologiquement plus être explorés ; la parcelle a été nivelée lors de l'aménagement du parc de stationnement du terrain de sport communal dans les années 1980 et ne subsistent à cet endroit que les couches archéologiques les plus anciennes du site et les fondations des constructions.

L'ensemble B est constitué des objets trouvés à l'issue des fouilles de 1840, au niveau des sous-sols de la galerie de liaison, entre la *cella* centrale et le temple sud, au point H de l'*Atlas* de 1845 (fig. 16). Ici aussi ont été isolés trois lots : B1, B2 et B3. Il est d'autant plus intéressant que l'on peut rattacher cet ensemble à un contexte stratigraphique grossier mais interprétable.

- Le lot B1 (fig. 23), trouvé en l'espace d'une semaine environ, comprend trois bras en bronze orphelins (un en extension, fig. 23d; un replié, fig. 23c et un issu d'une statuette plus petite amputée de sa main fig. 23e), une statuette de Minerve (fig. 23f), une colombe (fig. 23g), un Apollon (fig. 23b) et une grande statue de Jupiter (fig. 23a), à l'origine amputée du bras gauche, d'un orteil et sans ses attributs (lance, foudre, couronne).
- Le lot B2 (fig. 24), situé dans le « carré 1 » par Bonnin, sans distinction pour Robillard, est constitué d'un cheval et d'une lance miniature. Ces carrés sont des caissons perdus du soubassement de la galerie de liaison sud.

Au lot B, B1 ou B2 sans plus de précision (fig. 25), appartiennent un poing gauche fermé (fig. 25b), un petit avant-bras gauche (fig. 25c), un petit pied gauche (fig. 25d) et un masque en tôle de bronze (fig. 25a).

• Le lot B3, connu par une mention sur le plan de 1836-1840 et par une évocation dans un courrier, n'avait pas d'existence réelle auparavant, les objets le composant n'ayant pas été dessinés à l'époque. La fouille de 2007 a apporté des indices déterminants concernant ces découvertes. En effet, la fouille a été menée à l'endroit même où furent découverts ces « fragments de statues », sur un lambeau stratigraphique intact, fondamental pour la compréhension du site. Deux importants fragments de grands bronzes (fig. 26) ont ainsi été trouvés dans l'angle sud-est de la partie occidentale de la galerie de liaison nord, à proximité d'une exploration ancienne profonde mais incomplète. Nous reviendrons plus loin sur le contexte stratigraphique précis de la découverte. Le premier fragment est une

^{16.} Le trépied est un meuble-objet courant, copié sur le modèle du trépied de Delphes et généralement associé à Apollon (Homolle, 1882, p. 118).

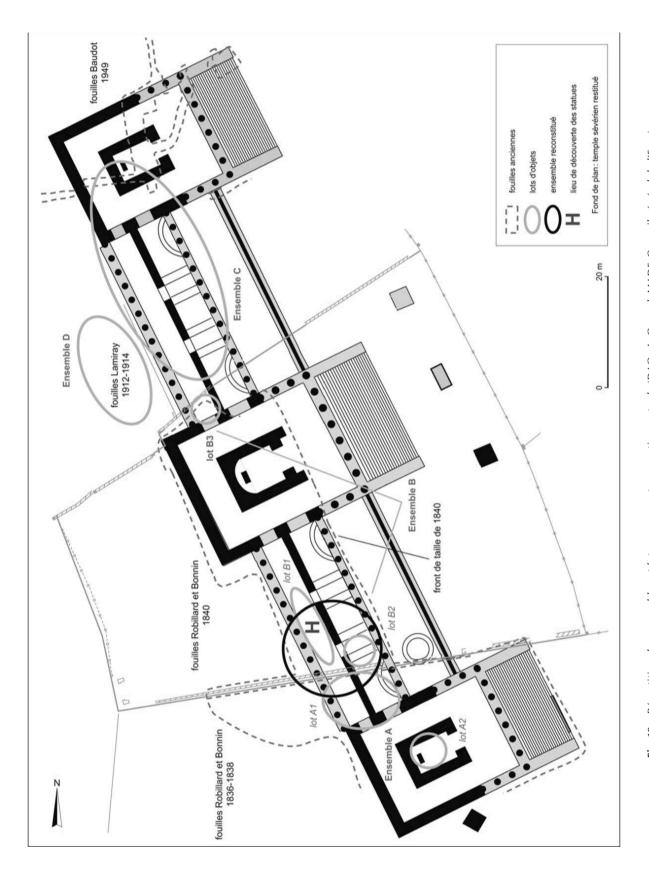


Fig. 19 – Répartition des ensembles et lots par rapport aux vestiges actuels (DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Tabl. II – Liste des découvertes d'objets, répartis par lots.

Lот	Овјет	ÉTAT AU MOMENT DE LA DÉCOUVERTE	Dimensions	HAUTEUR INITIALE DE L'OBJET ENTIER	N° INV. MUSÉE OU MADE	R ÉF. FIGURE
	LOT D'OBJETS EXPL	OITABLES ATTRIBUABLES	À LA CEREMONIE DE	CLÔTURE		
	Lot	A1 - Temple sud, « sur les b	ords du terre »			
A1	Bras de statue de Jupiter en bronze	Partiel	29 cm		5404	20a
A1	Bras de statue en bronze	Partiel	18 cm de long		4830	20b
A1	Inscription en bronze avec corniche	Partielle	41 x 60 cm et 14 x 7 cm (corniche)		4890 et 4891	20d
A1	Collier en or	Complet	18,2 cm		7254	20c
		Lot A2 – Cella du temp	1			1
A2	Trépied en bronze	Complet, mais en pièces détachées	H : 95 cm		4802 à 4807 ; 4813	21
		Lot A sans précision				T .
A sp	Fragment de grand bronze (crinière ?)	Fragment	Environ 20 cm		001.200-124	22
D.		Pièce en rez-de-jardin de la g	1	6-	15404	
B1	Jupiter en bronze	Partiel	92 cm	95 cm	5404	23a
B1	Apollon en bronze	Partiel	69 cm	70 cm	5405	23b
B1	Bras replié de statue en bronze	Partiel	L : 23 cm		4833	23c
B1	Bras en extension de statue en bronze	Partiel	L : 21,4 cm		4832	23d 23e
B1	Petit bras de statuette en bronze	Partiel	L : 12,5 cm	0.0	4831	
B1	Minerve en bronze	Complète	1 . 00	8,6 cm	4820	23f
B1	Colombe en bronze	Partielle	L : 20 cm ; I : 8 cm		4829	23g
		2 – Pièce isolée sous la gale	rie de liaison sud			ı
B2	Petit cheval en bronze	Partiel		18 cm	4818	24
B2	Lance miniature en bronze	Partielle	L: 18,5 cm		001.213-023	24
	T	Lot B sans précisi			1,005	0.5
B sp	Masque en tôle de bronze		L : 25 cm ; H : 23,5 cm		4835	25a
B sp	Poing gauche fermé de statuette en bronze	Partiel	L:5 cm		5169	25b
B sp	Avant-bras gauche de statuette en bronze	Partiel	L:5 cm		4751	25c
B sp	Petit pied gauche de statuette en bronze	Partiel	L: 3,5 cm		4756	25d
	1	Pièce en rez-de-jardin de la g	alerie de liaison nord			0.7
B3	«fragments de statues» dont fragments de statue équestre en bronze	Partiels, défoncés				27
B3	Fragment (de crinière ?) en bronze	Partiel			214.205-001	26a
B3	Fragment de grand bronze	Partiel, défoncé			214.205-002	26b
	Lot D – Fouilles de Lamiray	- Cour arrière (et pièce en re	z-de-jardin de la galer	rie de liaison no	rd)	
D	Bronze brisé et fondu					30, n° 2
		S ET OBJETS PEU OU NON		au aaatallum)		
E	Petits fragments de métal (bronze, plomb, fer)	de l'ensemble monumental	(ceremonie de cioture	ou castenum)	1	27
	peu exploitables					21
		C - Secteur de la galerie de	liaison nord ?	11.00	14004	
C	Statuette de Victoire en bronze	Complète	U · 10 a	H : 9,3 cm	4821	29a
С	Statuette de Cénie en bronze	Partielle (mangua attribut)	H: 10 cm		4823	29b
C	Statuette de Génie en bronze	Partielle (manque attribut)	H: 8,1 cm		4822	29c
<u> </u>	Statuette de bouc en bronze	Partielle	H: 8,5 cm; L: 7 cm		4819	29d
4		BJETS INCERTAINS ÉLIMINÉ	S DE L'ETUDE	:=	T	
Éliminé	Bois de cerf en bronze	Complète	40.0	H : 17 cm	5274-5275	28a
Éliminé	Fragment de draperie en bronze	Partiel	13,2 cm	I I was a	4834	28b
Éliminé	Trépied en bronze	Complet	L max entre les museaux : 7,3 cm	H max : 8 cm	4836	28c
Éliminé	Sanglier en tôle de bronze argenté	Complet	L : 4,5 cm	H: 4,2 cm	5406	31a
	Statue d'Apollon en bronze	Partiel	Éch. ½ ?	,= 0	coll. privée	31b



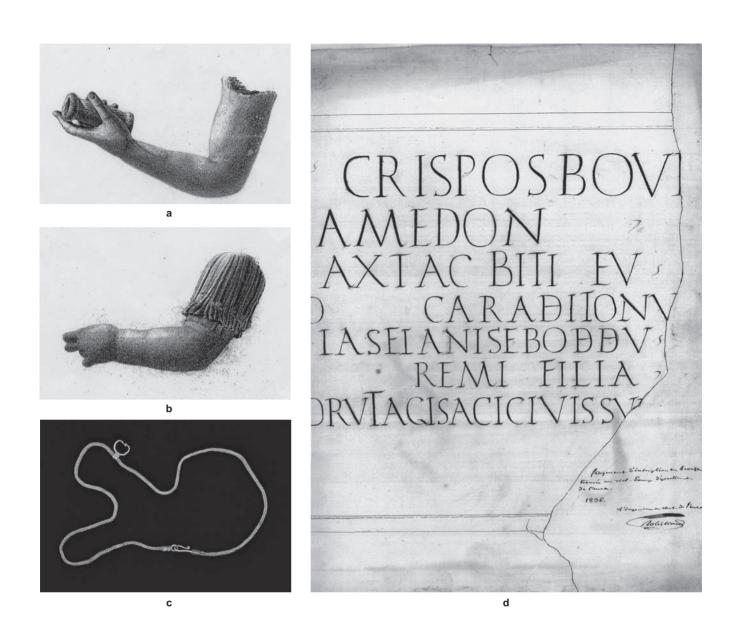


Fig. 20 – Reconstitution du lot A1 (dessins : documents Archives nationales ; cliché : J.-P. Godais, ville d'Évreux).

grande plaque de bronze défoncée qui pourrait avoir appartenu à un animal de grande taille (fig. 26b). Le second fragment est constitué de boucles ou vagues surmontant un bandeau lisse (fig. 26a). La similitude entre ces fragments et celui attribué au lot A est frappante, et il y a tout lieu de penser que ces éléments proviennent d'un même ensemble mis en pièce et éparpillé, ce que confirment les récentes analyses poussées (Azéma et al., à paraître). La pièce de bronze de l'ensemble A se trouve en effet associée dans les boîtes des réserves du musée à toute une collection de fragments de même facture et de même décor (fig. 27). Ces éléments, qui n'ont pas été nettoyés, conservent encore des traces de résidus cendreux et charbonneux, laissant supposer qu'ils sont issus d'une couche de même nature que celle des grandes statues. Ont-ils été trouvés au même endroit, ou s'apparentent-ils au lot B3 découvert plus au nord, comme nous le pensons? Nous proposons de voir dans ces fragments un assemblage cohérent qui pourrait correspondre à une partie d'un ensemble composite volumineux mis en pièce, vraisemblablement une statue équestre grandeur nature.

Nous devons évoquer plusieurs objets qui ont été, à tort nous semble-t-il, associés aux ensembles A et B constituant

l'essentiel du dépôt de bronze. Dans tous les documents d'archives dépouillés, nous n'avons retrouvé aucun argument permettant de l'affirmer. Il convient donc, faute de preuve ou d'indice suffisant, d'écarter ces objets de l'étude du dépôt : la corne de cerf en bronze (fig. 28a), un fragment de draperie (fig. 28b) sans qu'on ait pu leur attribuer une localisation plus précise que « dans la basilique ». Comme nous l'avons déjà mentionné, le trépied zoomorphe, trouvé par Rever, ne provient pas du Vieil-Évreux. Nous excluons également temporairement, en l'attente de l'achèvement d'études analytiques poussées (Azéma et al., à paraître), de très nombreux fragments de grands bronzes, dont de très évidents fragments d'une statue équestre monumentale : testicules, possible crinière (fig. 27) (Azéma et al., à paraître), ainsi que quelques objets mutilés. Ces objets, stockés au musée d'Évreux dans les mêmes caisses que d'autres fragments identifiés, pourraient bien appartenir au lot B3 (« les fragments de statues » mentionnés sur le plan de 1836-1840). Ils sont morphologiquement identiques.

Nous ne citerons que pour mémoire les ensembles C et D qui ne constituent pas de dépôts très précisément localisés.



Fig. 21 – Le trépied du lot A2 (dessins : documents Archives nationales ; cliché : J.-P. Godais, ville d'Évreux).



Fig. 22 – Les éléments du lot A, sans précision (dessin : document Archives nationales ; cliché : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Fig. 23 – Lot B1 reconstitué (dessins d'après l'Atlas de 1845 ; DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

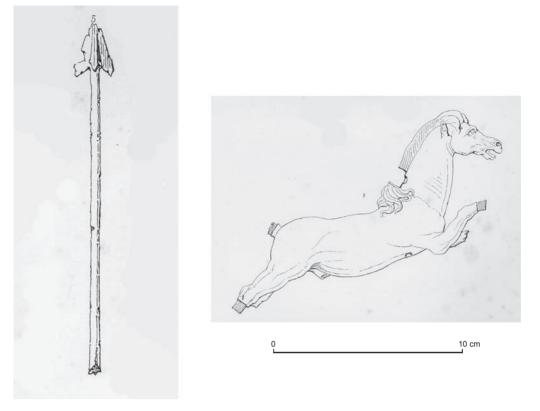


Fig. 24 – Lot B2 reconstitué (dessins d'après l'Atlas de 1845 ; DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

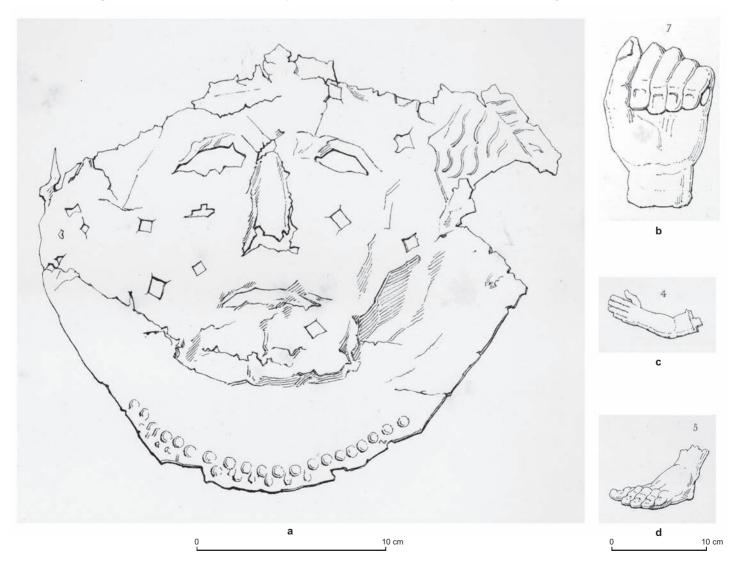


Fig. 25 – Ensemble B, sans précision topographique (dessins d'après l'Atlas de 1845 ; DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).



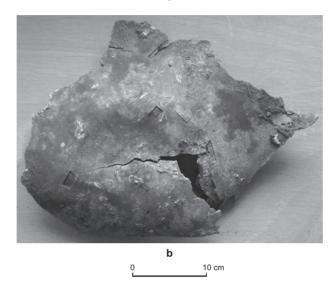


Fig. 26 – Objets du lot B3 découverts en 2007 (clichés : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

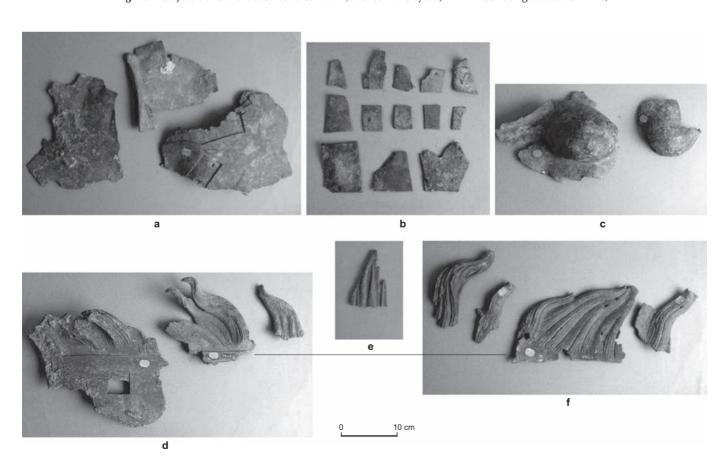


Fig. 27 – Fragments conservés au musée d'Évreux, comparables aux éléments des lots A et B3 : **a**, corps d'animal (?) ; **b**, tôles de réparation ; **c**, testicules de cheval ; **d**, **e**, **f**, éléments de crinière (?) (clichés : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

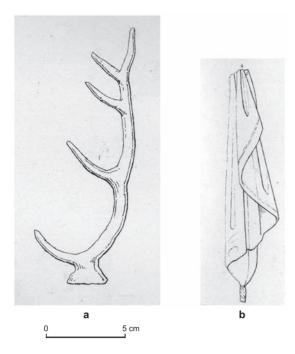


Fig. 28 – Objets incertains ou à éliminer définitivement de l'ensemble B (dessins d'après l'Atlas de 1845 ; DAO : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

L'ensemble C est constitué d'objets provenant de différentes fouilles pratiquées au niveau de la galerie de liaison nord entre le temple central et le temple nord (fig. 29): une Fortune (fig. 29a), une Victoire (collection Guérard, fig. 29b), un Génie (fig. 29c), une clochette et un bouc (fig. 29d) proviennent de fouilles antérieures à 1838. Il s'agit d'une liste disparate et peu utilisable.

L'ensemble D, issu des fouilles de Lamiray (1910-1914) aux abords de la galerie de liaison nord, pourrait également constituer un dépôt proprement dit, même si aucun objet ne peut lui être attribué avec précision (fig. 30). La stratigraphie relatée par H. Lamiray (1930, p. 108-109 et p. 111) ainsi que la comparaison avec le matériel et la situation stratigraphique du lot B3 permettent d'associer certains éléments avec une relative vraisemblance.

L'ensemble E, au pied du *podium* de la galerie de liaison, dans la cour située en façade orientale des temples, a été découvert dans un contexte stratigraphique précis, sous les niveaux de démolition du temple et au-dessus des niveaux d'occupation ou du sol de la cour même, dans des contextes charbonneux très stratifiés. Sur environ 1 m² (taille du sondage), on a recueilli en 2007 de nombreux petits fragments de bronze peu exploitables (fragments de statue en bronze coulé, de tôle, de rejets de fonte, etc.). Ces niveaux pourraient correspondre à la fois à fin de l'occupation du sanctuaire et à la phase d'occupation du *castellum*.

Il convient enfin d'écarter de l'étude du mobilier (fig. 31) qui a jusqu'alors été associé au temple et au dépôt sans aucun fondement (sanglier, fig. 31a). Sa place dans l'*Atlas* ne saurait justifier cet *a priori*, et nous avons préféré écarter cet objet nullement cité dans les archives. Il en va de même d'un Apollon issu d'une collection privée (fig. 31b), uniquement présent dans les archives de Baudot sous forme de photos et d'une mention l'attribuant au Vieil-Évreux, et que nous avions auparavant associé abusivement au dépôt.

Au terme de cette relecture, nous avons donc choisi de ne retenir dans l'étude que les objets nous paraissant « fiables ».

PROVENANCE CERTAINE





PROVENANCE INCERTAINE





Fig. 29 – Objets attribués avec plus ou moins de certitude à l'ensemble C : **a**, Fortuna ; **b**, Victoire ; **c**, Génie ; **d**, bouc (clichés : Musée municipal d'Évreux).

De tous ces ensembles et lots, seuls nous intéressent donc le lot A1 et les ensembles B et D, qui offrent la possibilité de présenter un ensemble archéologique cohérent dont il convient de détailler l'étude. Le lot E n'a, en l'état actuel des recherches, qu'un intérêt stratigraphique.

LIENS ENTRE LES LOTS A1, B, D ET E

NATURE DES LOTS

Aurions-nous affaire à une récolte sélective de matériel archéologique ? La nature des objets, en effet, appelle une



Fig. 30 – Objets découverts par Henri Lamiray (ensemble D) : 1, 3-10, 12-25, 35, objets antiques ; 2, élément lié à la démolition du sanctuaire ; 11, 26-34, mobilier médiéval (d'après Lamiray, 1930).

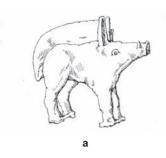




Fig. 31 – Objets attribués au temple du Vieil-Évreux à éliminer faute de preuve : a, sanglier mentionné par S. Boucher ; b, photo d'un Apollon trouvé dans les archives de M. Baudot.

b

certaine critique. Certes, ils sont presque tous en bronze, mais est-ce une sélection des fouilleurs du XIX° s. qui auraient privilégié le récolement d'objets en métal au détriment des restes de céramiques et des déchets de consommation, comme cela se voit ailleurs sur le site, nous privant ainsi d'éléments essentiels aux interprétations que l'on peut apporter ?

De toute manière, il s'agit d'un mobilier manifestement lié au caractère religieux du site (Gury, Guyard, 2006) pour lequel les analyses récentes ont permis d'obtenir des précisions technologiques et ainsi de permettre des regroupements (Azéma et al., à paraître) : inscription dédicatoire avec corniche, trois statues (moyens bronzes) de grande qualité à échelle ½ (Jupiter, Apollon, un bras plié), trois ou quatre statuettes à échelle 1/4 (un bras décoré, un bras cuirassé, un bras tendu 17), une Minerve (échelle 1/8), des représentations animales attributs de groupe statuaire ou non (petit cheval, colombe), attributs de statue ou objet miniaturisé (haste en bronze), des fragments d'au minimum deux grandes statues (échelle 1) et d'une statue équestre monumentale clairement identifiés par les analyses (Azéma et al., à paraître). Pour certains, il est difficile d'apprécier s'ils ont une signification symbolique propre de type ex voto (poing fermé qui tient un objet) ou s'ils doivent être rattachés à un corps disparu. Les attributions de date des différents objets s'étalant du II^e s. av. J.-C. (cheval), seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Jupiter), IIe s. apr. J.-C. (Apollon), jusqu'au IIIe s. apr. J.-C. (colombe) et la diversité des éléments recueillis donnent l'impression d'un « bric à brac » qui témoigne néanmoins avec certitude de la richesse 18 et de l'ancienneté du site, ainsi que de la diversité des cultes qui pouvaient y être rendus ¹⁹. Ce matériel pourrait bien correspondre, soit à l'ensemble du mobilier consacré en même temps que l'une des phases de construction du sanctuaire ²⁰, soit à une thésaurisation sur une longue durée, pendant une grande partie de la vie du sanctuaire.

TRAITEMENTS SUBIS

Ils sont doubles. Peu d'objets n'ont été laissés entiers à l'exception de la petite statuette de Minerve, d'un collier en or et d'un trépied en bronze (mais trouvé démonté). Tous témoignent d'une volonté délibérée de mutilation : démembrement des statues, éparpillement des membres, morcellement de l'inscription, perforations (fig. 32). Quel sens donner à ce comportement ? S'il n'empêche pas la réutilisation en tant que matière brute (ce qui manque a vraisemblablement été utilisé pour la refonte), il interdit, en revanche, leur réemploi dans leur fonction symbolique, objets inaliénables dépossédés certes de leur fonction, mais toujours possession de la divinité.

L'épaisse couche de cendres dans laquelle certains objets étaient inclus peut suggérer une pratique incinératoire au moins partielle, même si aucune étude spécifique n'a été menée pour vérifier si le matériel avait effectivement été incinéré. *A minima*, les statues de Jupiter et d'Apollon ne semblent pas avoir subi l'action directe du feu. Cela pourrait rappeler certains rites funéraires, offrandaires ou sacrificiels.

Une ébauche d'éléments stratigraphiques

Les sédiments dans lesquels on les a trouvés sont des éléments importants. Le courrier de Robillard, très précis à cet égard (dans une couche de cendres... sous une couche d'argile rapportée et au-dessous de la couche de destruction) ²¹, permet d'établir une stratigraphie grossière (fig. 33). Tous ces objets reposent côte à côte, dans l'ensemble B, à plat sur cette épaisse couche de cendres sans que l'on puisse y déceler un quelconque creusement, excluant par là la notion de fosse. En revanche, l'insertion du matériel entre deux couches d'argile rapportée atteste peut-être d'un désir de protection contre une éventuelle exhumation ou une profanation.

une maîtrise technique et des moyens considérables (Azéma et al., à paraître).

- 19. Sans exclure l'hypothèse de divinités principales (Apollon, Jupiter ?), la diversité du matériel suggère qu'il y figure peut-être des représentations d'autres (?) divinités. Cela pourrait évoquer un panthéon local diversifié gravitant autour de divinités principales, et progressivement constitué, comme ceux évoqués par J. Scheid pour le Capitole de Rome (Scheid, 2005, p. 99).
- 20. Sur le caractère sacré du matériel incorporé progressivement, mais également sur son caractère aliénable, voir Scheid (2009, p. 1-2).
- 21. Dans un discours publié en 1841, A. Passy décrit aussi le contexte de découverte : « Une couche de cendres, parmi les couches de décombres, se fait voir partout dans la coupe de nos fouilles. Les métaux s'y trouvent altérés par la fusion, des scories vitrifiées assemblent des instruments usuels, des monnaies et des bijoux. C'est dans cette ruine que tout ce qui reste de précieux se découvre peu à peu. Nos travailleurs suivent cette veine ; elle marque le pas qu'ils ont à faire ».

^{17.} Un pied chaussé, non évoqué jusqu'alors, a été découvert en 2006 dans des remblais de fouilles anciennes. Il a également fait l'objet d'analyses récentes en laboratoire (Azéma *et al.*, à paraître).

^{18.} L'étude technologique des bronzes a permis de mettre en évidence l'importance et la qualité du lot découvert au Vieil-Évreux, qui ont nécessité, au moins pour la statue équestre, une organisation,

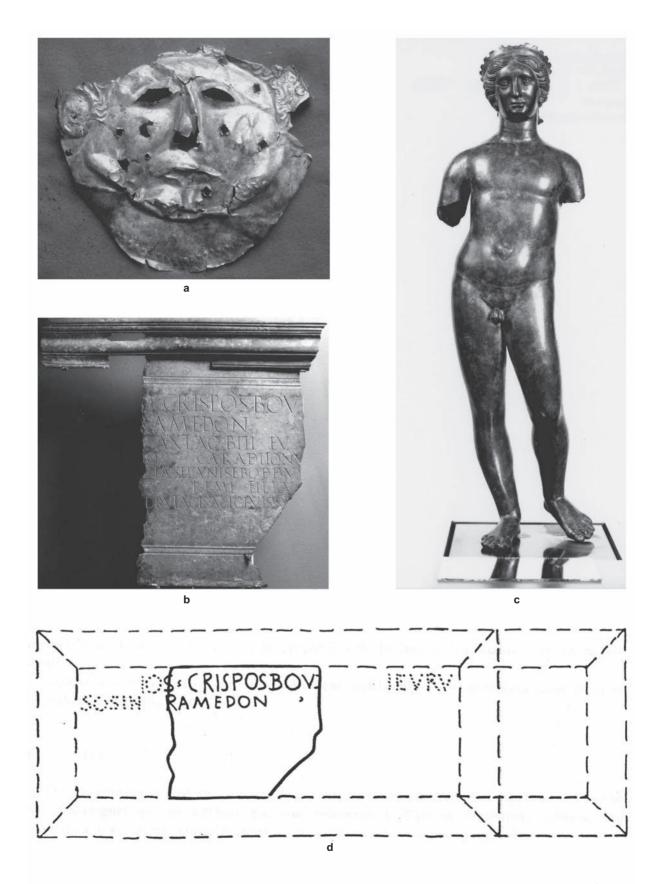


Fig. 32 – Mutilations d'objets : **a**, percement ; **b-c**, partition, démembrement (cliché masque : J.-P. Godais, ville d'Évreux ; cliché Apollon et inscription : T. Leroy, Conservation départementale du patrimoine-Conseil général de l'Eure).

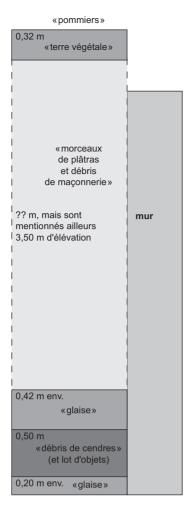


Fig. 33 – Coupe stratigraphique théorique du dépôt de bronze de 1840, d'après Robillard (dessin : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Les découvertes récentes (lots B3 et E) indiquent quant à elles que les dépôts s'inscrivent dans une stratigraphie et une chronologie cohérente (tabl. III et IV), entre l'usage clair du site comme sanctuaire et sa transformation en *castellum* vers la fin du III^e s.

LIENS PARTICULIERS ENTRE A1 ET B

Quels liens existent-ils entre eux ? Le premier est l'appartenance à une même statue de deux objets issus de lots différents : le bras gauche, trouvé en 1838 (A1, fig. 20a) dans le talus du terrain Fouquet, est celui de Jupiter retrouvé en 1840 dans la parcelle voisine (B1, fig. 23a). Le deuxième, et non le moindre, est le traitement identique subi par la plupart des objets : le morcellement (fig. 32). Le troisième est lié au contexte sédimentaire charbonneux et cendreux, cité et restitué pour le lot B1 (fig. 33), et visible sur le fragment d'objet à ondulations du lot A.

On est donc en présence d'un regroupement d'objets, à la fois disparates et très comparables quand à leur fonction, mais qui hélas ne sont pas tous, et de loin, complémentaires, posant entre autre la question du destin et du traitement des éléments manquants.

Si la fonction de ces objets et leur traitement nous a autorisé à les réunir dans le même volet iso-chronologique de leur découverte, le problème de leur ubiquité en soulevait d'autres, quant à l'époque de leur enfouissement et aux modalités de leur dépôt.

ANALYSE CROISÉE DE TROIS DÉPÔTS DE SANCTUAIRES

Les bases argumentaires des hypothèses envisagées s'appuient sur la confrontation des archives, des découvertes des fouilles actuelles et des données de recherches archéologiques récentes sur des sanctuaires géographiquement proches : Genainville (Val-d'Oise) et Bennecourt (Yvelines) (fig. 2).

Plusieurs dénominateurs communs semblent ainsi apparaître entre ces trois sites, dans la localisation des « dépôts » (sanctuaires, galeries), dans le contexte stratigraphique (couches charbonneuses et cendreuses, scellement par une couche d'argile ou des *tegulae*), dans les traitements qu'ont subi les objets (mutilations) et enfin dans la chronologie (période tardive correspondant à la fin de la vie des sanctuaires, avant leur destruction). Les deux sanctuaires proches, de taille et d'importance différentes, nous ont fourni de nombreux témoignages comparables mais, on le verra, sources d'interprétations différentes par leurs auteurs.

DES CONTEXTES TOPOGRAPHIQUES SEMBLABLES

Nos exemples ressortent non seulement d'un espace sacré, mais d'un lieu particulier de cet espace : sur des sols de galeries.

À Bennecourt, le site étudié est un sanctuaire, de taille modeste, qui a comporté jusqu'à trois temples distincts, un portique et sans doute d'autres aménagements. Les dépôts qui

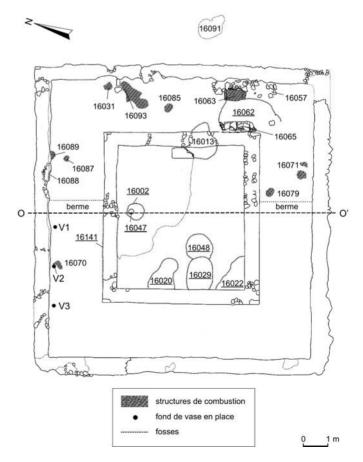


Fig. 34 – Plan de la séquence 31 du sanctuaire de Bennecourt (d'après Bourgeois dir., 1999, p. 60, fig. 55).



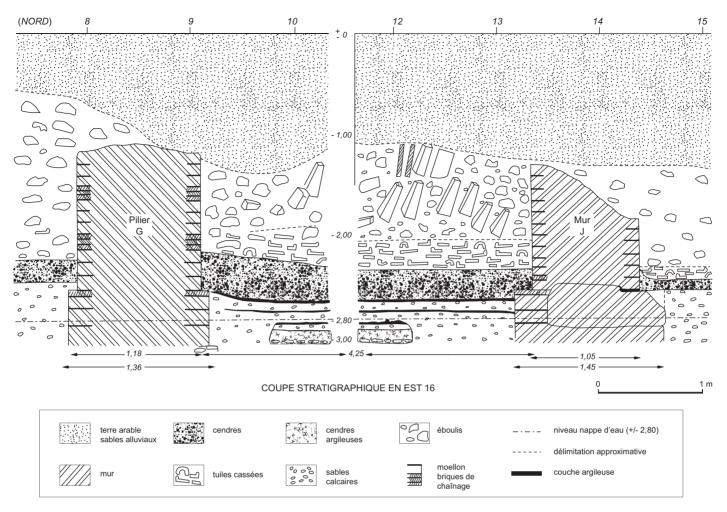


Fig. 35 – Coupe stratigraphique du sanctuaire de Genainville présentant un dépôt cendreux (en gris) sous les couches de démolition (d'après Mitard et al., 1993, p. 275, pl. I).

nous occupent sont uniquement présents dans la galerie du *fanum* principal à la phase V : séquences 31 à 33, fin du III° s. (Bourgeois dir., 1999, p. 59). Le sol de la galerie est constitué de craie damée recouverte d'une fine couche d'occupation sur laquelle ont été retrouvés des foyers de combustion ²² (fig. 34) avant une période de réoccupation et une démolition définitive (*ibid.*).

À Genainville, les amas cendreux sont également présents dans les galeries, mais aussi aux abords des façades (Mitard *et al.*, 1993, p. 271), dans des stratigraphies évidentes (fig. 35), et la discussion, déjà animée à l'époque de la découverte (Mitard dir., 1993, p. 322) tourne autour de leur fonction : foyers à offrandes et à sacrifice ?

Le(s) dépôt(s) du Vieil-Évreux n'échappe(nt) pas à la règle et les découvertes ont aussi été réalisées dans des galeries (fig. 19). La nuance, au Vieil-Évreux, vient du fait que le lieu de dépôt se trouve dans la galerie de liaison « sous *podium* », de plain-pied, au-dessous du niveau de circulation des visiteurs ou usagers du sanctuaire. Ces galeries sont peut-être plutôt des réserves, des magasins, à l'origine inaccessibles aux visiteurs mais réservés au personnel du temple. Le lot E est en façade du groupe monumental central, au pied du *podium* de la terrasse.

DES MODALITÉS DE DÉPÔT COMPARABLES

Dans la plupart des cas étudiés, le matériel a été retrouvé au sein de couches cendreuses et charbonneuses situées directement au-dessus des sols de circulation des galeries des temples, l'ensemble paraissant scellé.

DES AMAS DE CENDRES ET DE CHARBONS

Au Vieil-Évreux, les données anciennes ne permettent pas d'être catégorique sur la position stratigraphique inférieure. Les documents liés aux fouilles anciennes sont hélas trop laconiques. Seule une couche de glaise est mentionnée au-dessus des dépôts. Les objets sont situés par Robillard « dans une zone de terrain de 6 à 7 pieds de large, pas davantage, au-dessous est une couche de 7 à 8 pouces de glaise, sur cette couche des débris de cendres de 19 à 20 pouces d'épaisseur, dans lesquels sont couchés çà et là sans ordre des minerves, etc. » (fig. 33).

Les données des fouilles récentes plaident en faveur d'un dépôt situé un peu plus haut que le sol du rez-de-jardin de la galerie de liaison. En effet, la fouille de 2007 a montré que les traces charbonneuses du dépôt B1 qui ont souillé le mur intérieur de cet espace se trouvent à environ 30 cm au-dessus du sol de la galerie qui a disparu au XIX^e s. (fig. 36). D'autre part, deux grands fragments de bronzes, trouvés dans la

^{22. «} foyers non aménagés [...], bûche carbonisée et zone rubéfiée [...], épandage de cendres » (Bourgeois dir., 1999, p. 59).

08 | *Gallia*, 69-2, 2012, p. 151-194

 Tabl. III – Tableau détaillé du matériel retrouvé dans quelques sondages représentatifs de la fouille du temple du Vieil-Évreux.

	DÉMOLITION PARTIELLE	PARTIELLE	CÉR	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	CASTELLUM	гом		DÉMOLITION FINALE	
Sondage	S.15	8.18	S.15	8.18	S.15	8.30	8.15	8.18	8.30
Éléments datants									
Céramique	62	4		99	20	63	105	22	49
Datation céramique	Fin Ile-IIIe s.			Fin IIe- IIIe s.			IVe s.		
Monnaie		_		9		-	7	4	_
Datation monnaie		Vespasien (69-79)		Gallien (265-266); 2 Claude II (268- 269); Victorien (270); Tétricus (?) (4° 1/4 III° s.); Tétricus ler (4e 1/4 III° s.)		Postume (268)	Postume (260-268); 2 Tétricus I° (272- 273); Victorin (?) (269- 271) (?); Tétricus II (4° 1/4 III° s.); 2 Tétricus (?) (4° 1/4 III° s.)	Antonin le Pieux pour Faustine II (à partir de 145); Postume (260- 268); Postume (262); Tétricus II (4° 1/4 III°s.)	Postume (260-268)
Éléments cultuels	0	0	က	0	-	80	7	0	0
Sculpture (tête) (Ca)							-		
Sculpture figurative (Ac)			7						
Statuette sur socle (Ac)							-		
Tôle ? (Ac)							2		300
Rustine-plaque (Ac)			-		-	∞	ю		
Rejets de consommation	130 g	< 15 g	1 g	0	16 g	10 g	310 g	915 g	710 g
SO	115 g	< à10 g	1 g		14 g		305 g	915 g	355 g
Huître-Moule	15g	< à 5 g			7	10 g	5 g		355 g
Objets personnels	0	0	0	12	-	2	4	2	-
Parure				1 épingle (os)	1 épingle (os)		2 anneaux (Ac), 1 boucle d'oreille (Au)		
Clou de chaussure (Fe)				Ξ		7	-	2	₩
Objets divers	0	0	0	0	0	2	0	က	3
Pierre								1 jeton-pion (Mb)	2 affutoirs (grèsF)
Alliage cuivreux								1 aiguille (Ac)	
Fer						1 piton, 1 chaîne		1 tige	

Architecture et décors, éléments construction	492	206	27	282	51	519	841	1090	881
Pierre	40	13	19	∞	2	က	92	114	196
Sculpture architecturale (Ca)	~	-							28
Corniche corinthienne (Ca)	~						2		
Colonne (Ca)							2	-	4
Moellon, bloc (Ca)	19		<u></u> ∞					42	150
Placage (Ca-Mb)	4		9	80	_	е —	31	21	13
Placage-Moulures, corniches, plaques ornées (Ca-Mb)	ო		2		-		2	2	
Déchets de taille	12	-					33	48	_
Mortier-enduits	4	19	-	0	0	0	7	27	_
Joint de tuile	က		_						
Mortier de tuileau								2	
Stuc	~								
Enduit, Enduit peint		19					7	25	_
Terres cuites architecturales	399	157	7	228	-	405	029	006	899
Brique	~	9/		80		7	174	168	22
Tegula	177	∞		40		22	44	148	69
Imbrex	93	10		36	-	53	33	146	83
Indéterminé	128	63		144		328	419	438	494
Éléments en fer	49	9	0	37	38	107	69	42	11
Crampon							_	<u></u>	
Crochet de plafond (?)							-		
Clou (Fe)	49	9		37	38	107	29	41	11
Autres									
Vitre (?)		_							
Torchis									2
Divers									
Déchets	0	10	0	6	10	4	ဗ	7	8
Paroi de four vitifiée		-						-	ဇ
Scorie de chaux		7		80			က	2	
Scorie vitrifiée		2						-	
Scorie				_					
Déchet (coulure, chute de découpe) (Pb)					10	2			
Minerai de fer						-			
Semi-produit (Fe)						_			

Tabl. IV - Tableau synthétique du matériel retrouvé dans quelques sondages représentatifs de la fouille du temple du Vieil-Évreux.

	DÉMOLITION PARTIELLE	CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	CASTELLUM	DÉMOLITION FINALE
Éléments datants				
Céramique	66	56	83	176
Datation céramique	Fin IIe-IIIe s.	Fin IIe-IIIe s.		IV ^e s.
Monnaie	1	6	1	12
Datation monnaie	Vespasien (69-79)	Gallien (265-266)	Postume (268)	Antonin le Pieux pour Faustine II (à p. de 145)
		2 Claude II (268-269)		Postume (262)
		Victorien (270)		3 Postume (260-268)
		Tétricus (?) (4e 1/4 IIIe s.)		Victorin (?) (269-271 ?)
		Tétricus ler (4e 1/4 IIIe s.)		2 Tétricus I ^{er} (272-273)
				2 Tétricus II (4e 1/4 IIIe s.)
				2 Tétricus (?) (4º 1/4 IIIº s.)
Éléments cultuels	0	3	9	7
Rejets de consommation	145 g	1 g	26 g	1935 g
Objets personnels	0	12	3	7
Objets divers	0	0	2	6
Architecture et décors, éléments de construction	698	309	570	2812
Pierre	53	27	5	402
Mortier-enduits	23	1	0	35
Terres cuites architecturales	556	235	406	2238
Éléments en fer	55	37	145	122
Autres (verre, terre)	1			2
Divers (déchets)	10	9	14	13

galerie de liaison nord (symétrique par rapport au dépôt de 1840), permettent un rapprochement. Le lambeau de dépôt observé en 2007 dans la galerie de liaison nord se trouve lui aussi au-dessus du sol de la galerie (à 58 cm), sur un remblai de démolition composé d'éléments de toiture (fig. 37 à 39), qui n'est pas sans évoquer les éléments de décoration pariétale (murs et plafonds décorés de plaques de bronze) mis en évidence par H. Lamiray ²³, en association avec des poutres carbonisées dont l'une d'elles portait encore des clous. La similitude de ces deux informations stratigraphiques inédites place donc ces dépôts après un remblaiement de gravats de démolition au-dessus des sols des magasins, avant la réalisation finale d'un sol d'argile lié à l'installation du *castellum* tardoantique vers 275, et avant la démolition générale du monument au milieu du Iv^e s.

Les données actuelles du Vieil-Évreux ne nous permettent pas, dans le cas des lots A1 et B, de préciser s'il s'agissait d'un épandage unique, dont la continuité n'a pas pu être établie par les conditions de la fouille, ou d'un épandage séparé ? Les points de comparaisons avec les autres sites nous autorisent à suggérer néanmoins qu'un processus comparable serait peut-être à l'origine du dépôt.

À Genainville, les contextes étudiés reposent directement sur le sol des galeries (fig. 35), et en façade du temple ²⁴. Au-dessus sont différenciés, d'une part, de véritables foyers (notés F) avec rubéfaction *in situ* du sol de la galerie ²⁵ et, d'autre part, des couches charbonneuses et cendreuses très épaisses ²⁶ où sont recueillies la majorité du mobilier (Mitard, 1999, p. 271), avec parfois une petite zone de rubéfaction sans commune mesure avec l'importance de la couche cendreuse, pouvant laisser supposer que ces couches épaisses pourraient être le résultat du regroupement de plusieurs cendriers. Ailleurs, ce sont de véritables amas de cendres et de charbons contenant le matériel qui ont été observés (Mitard, 1999, p. 273 et p. 276), sur des épaisseurs pouvant atteindre 60 cm. Sont clairement décrits des « tas » ou « amas » (*ibid.*, p. 273), tantôt allongés (F2), bordés de blocs (F1). Certains amas ou dépôts sont stratifiés, comme dans la galerie nord (*ibid.*, p. 276).

^{23.} Lamiray mentionne « une couche de bois carbonisé accompagnée de clous, de débris de bronze brisés, et pour la plupart fondus, des silex gros et petits ayant subi un feu très violent » (Lamiray, 1930, p. 111-112).

^{24.} Pour la façade du temple, les amas reposent « sur une couche de chaux répandue sur la voie dallée » (Mitard, 1993, p. 273).

^{25.} Pour les galeries, P.-H. Mitard décrit un « sol d'argile [...] qui s'était trouvé rougi ou noirci par un début de cuisson, preuve – s'il en était besoin – de leur formation sur place, à l'occasion de feux intenses dont on retrouvait aussi les traces sur les murs » (Mitard, 1993, p. 101).

^{26.} Ces importants amas de cendres et charbons ont été abusivement nommés foyers : « Lorsque les couches paraissaient constituer des ensembles délimités, nous les désignerons pas le nom de "foyers" » (Mitard, 1993, p. 271). Le terme paraît bien abusif, un foyer devant être clairement identifié au minimum par une rubéfaction *in situ*, ou par un aménagement et des restes caractérisés. Plus loin sont évoqués plus objectivement des « amas cendreux » qui recèlent du matériel (*ibid.*).



Fig. 36 – Vue de la trace charbonneuse laissée par le dépôt découvert en 1840 dans le magasin de la galerie de liaison sud du temple du Vieil-Évreux (fouilles 2007 ; cliché : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

À Bennecourt, l'auteur considère qu'il y a eu « une multiplication anarchique des foyers au cours de la séquence 31 » (Bourgeois dir., 1999, p. 62). Dans les dépôts charbonneux et cendreux (fig. 34), L. Bourgeois indique trois dépôts de fonds de vases le long des murs (*ibid.*, p. 59). Après quelques « recharges de terre battue », une structure de combustion est aménagée, un récipient en bronze est enterré. Il mentionne aussi, rejeté le long d'un mur, un cendrier contenant du matériel et, plus loin, un autre épandage de cendres (*ibid.*, p. 59).

DES SCELLEMENTS PLUS OU MOINS MARQUÉS ET DES CHRONOLOGIES COHÉRENTES

S'il est difficile d'établir une comparaison valable entre l'étalement du matériel volumineux du Vieil-Évreux (tant par le nombre que par la taille), les amas importants de Genainville et les petits amas bien plus modestes du sanctuaire de Bennecourt, en revanche tout semble obéir à une même règle : être caché, soustrait au moins à la vue et scellé.

Dans le temple du Vieil-Évreux, d'épais remblais d'argile ont été rapportés dans les galeries de liaison nord et sud. Compte tenu des données stratigraphiques anciennes de Robillard et Lamiray, augmentées des observations des fouilles récentes, nous pouvons affirmer que cette dernière couche de « glaise » est liée à l'installation du castellum tardo-antique autour du temple ; le creusement du fossé et l'installation du talus ont généré un exhaussement du terrain extérieur aux trois temples par un apport d'argile à silex (extraction du terrain naturel). Il est donc logique que les sols des magasins, alors devenus encaissés, aient été comblés. C'est l'explication de la présence de la séquence de remblai inférieure avec éléments de démolition et de l'aménagement de l'épais sol d'argile à silex du nouveau sol des magasins liés au castellum. Le sol d'argile a constitué un excellent scellement pour les bronzes. Le dépôt de 2007 et, par extension, celui de 1840 se trouvent donc bien calés stratigraphiquement et chronologiquement, le castellum étant daté du dernier quart du IIIe s. 27

27. La monnaie la plus récente, dans le talus oriental, est datée de 274.

À Genainville, des « couvercles » de tuiles et des amas de blocs de pierre semblent avoir été placés là intentionnellement et systématiquement afin de dissimuler les dépôts : « Les tuiles plates recouvraient généralement les amas cendreux, parfois elles paraissaient avoir été disposées intentionnellement pour recevoir les dépôts en question » (Mitard, 1999, p. 273). La présence quasi systématique d'un bloc sculpté, face contre terre ²⁸, au-dessus des amas, est un phénomène curieux et le place ainsi au début de la démolition du monument. La chronologie des événements à Genainville, basée sur un abondant numéraire, place l'ensemble de ces dépôts dans le dernier quart du III e s. ²⁹ et avant le début ou le milieu du IV e s., date des grandes démolitions-récupérations. Toutefois, une amorce de récupération d'éléments d'architecture avait dû exister avant 270 (Mitard, 1999, p. 276), comme au Vieil-Évreux.

À Bennecourt, le matériel numismatique, bien que restreint, offre un *terminus post quem* de 273 pour les séquences 31 et 32 (Bourgeois dir., 1999, p. 61). « L'abandon de cet ensemble [séquence 33] est marqué par un remblai charbonneux (séquence 33), très riche en mobilier » (*ibid.*, p. 59). L'assemblage céramologique et monétaire de cette séquence couvre la fin du III^e s. et le début du IV^e s. La démolition des toitures, qui scellera l'ensemble, n'interviendra qu'au milieu du IV^e s. (*ibid.*, p. 62).

CONTENU DES DÉPÔTS

Le contenu des différents dépôts présente quelques similitudes, même si la sélection évidente du matériel au Vieil-Évreux et son caractère relativement luxueux empêchent toute comparaison fiable et définitive. Le traitement que les objets ont subi sur les trois sites invite aussi à la réflexion.

ASSEMBLAGE

Au Vieil-Évreux, les archives ne font état que d'objets métalliques en bronze (statuaire, inscription), d'un collier en or et des monnaies. Nous avons déjà évoqué la sélectivité de la collecte du XIX° s. Cette homogénéité apparente est heureusement temporisée par les découvertes réalisées en 2007 dans les déblais charbonneux très structurés des fouilles de 1840. Ils contiennent encore quelques débris de bronze, de nombreux os plus ou moins brûlés, de la céramique fragmentée, un peu de verrerie et quelques objets divers, notamment des épingles en os, cette diversité faisant écho aux découvertes de Lamiray. Nous pourrions donc, sur ce postulat, formuler l'hypothèse d'un assemblage mobilier beaucoup plus complexe dans les dépôts charbonneux primitifs 30. Les autres sites régionaux sont beaucoup plus explicites sur la diversité des contenus.

^{28.} Au-dessus du dépôt de 2007, mais juste à côté, se trouvait un bloc mouluré, placé face contre terre (fig. 39), qui a ensuite été noyé dans l'argile orange du *castellum*.

^{29.} Les monnaies les plus récentes, du règne de Tétricus, sont datées de 271-274 (Mitard, 1993, p. 276).

^{30.} Les réserves du musée d'Évreux contiennent aussi de très nombreux objets métalliques en fer, dont une partie pourrait bien provenir du temple (serrures, outils...), la fouille du temple ayant été

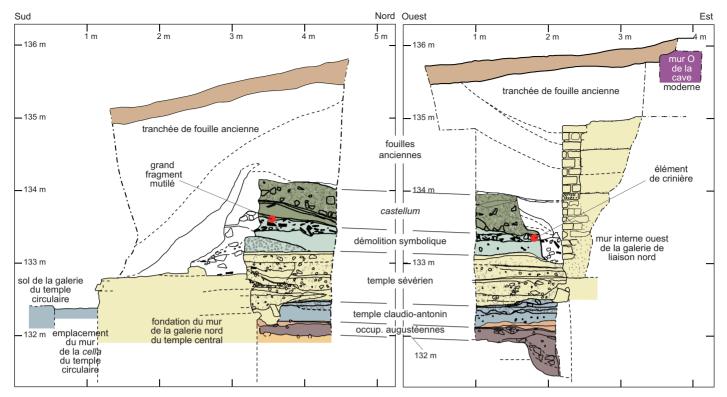


Fig. 37 – Coupe stratigraphique situant la découverte des fragments de bronze dans la galerie de liaison nord en 2007 (relevé : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure ; DAO : E. Leconte, MADE-Conseil général de l'Eure).

À Genainville, le matériel est très abondant et diversifié, mais nous pouvons remarquer néanmoins des assemblages redondants d'un amas à l'autre. Ces amas contiennent, la plupart du temps, des céramiques fragmentées, dont certains tessons manifestement retaillés (jetons, palets ?), de nombreux clous associés à des fragments de pentures ou pièces d'huisseries, des ossements fragmentés et des coquillages, et de nombreux objets en bronze, de taille et fonction variables, plus ou moins fragmentés (Mitard, 1999, p. 271). Parmi les petits objets signalons principalement des fibules et des monnaies. Des fragments de récipients, des placages sont aussi mentionnés et, surtout, point commun essentiel avec le Vieil-Évreux, de nombreux fragments de statues en bronze (ibid., p. 271 et p. 366-367, fig. 19-23). Les fragments sont de petite taille mais appartiennent parfois à des statues grandeur nature (doigts des membres supérieurs ou inférieurs de personnages).

À Bennecourt, temple modeste, le matériel beaucoup plus rare contenu dans les dépôts de la phase V est constitué d'une épingle en bronze, objets en fer (des clous, un fragment de lame de couteau, serpette?, des luminaires?), quelques objets en verre, plusieurs épingles en os, un peu de céramique et de verrerie (Bourgeois dir., 1999, p. 71-186). L'étude de la faune (*ibid.*, p. 168) a montré quelques anomalies pour la phase V, qui évoquerait des pratiques cultuelles, mais qui interrogent l'auteur (*ibid.*, p. 187).

Bennecourt se distingue donc des autres sites par l'absence de matériel à caractère cultuel spécifique. Peut-être est-ce dû à la taille modeste du sanctuaire ? Dans les sanctuaires plus importants de Genainville et du Vieil-Évreux, l'un des points communs est en effet la présence de fragments plus ou moins importants d'objets religieux évidents comme la dédicace ou les œuvres plastiques (statues, fragments de statues, représentations animalières ³¹). Les points communs entre Genainville et Bennecourt sont les objets de parure (chaîne, bagues, anneau, etc.), les outils, les fragments mobiliers (pentures, gonds, etc.). Si, pour la majorité d'entre eux, les objets sont d'une grande banalité, d'autres sont des offrandes possibles. En revanche, les deux grandes statues du Vieil-Évreux pourraient être des statues de culte. Compte tenu de leur taille et de leur datation, elles pourraient appartenir aux temples du premier état maçonné (seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.).

UN SORT COMPARABLE

Le traitement réservé aux objets découverts au Vieil-Évreux, on l'a déjà vu, est bien particulier et s'il n'est pas décelable à Bennecourt en l'absence de matériel cultuel évident, il est parfaitement perceptible à Genainville où la fragmentation des bronzes est très analogue (Mitard, 1999, p. 271 et p. 276). Mais où sont les pièces manquantes ? Au Vieil-Évreux, le phénomène est caricatural (fig. 40). Il y a beaucoup d'absents à l'appel. Quatre bras isolés cherchent désespérément leur tronc, tandis qu'Apollon cherche ses bras, Jupiter a perdu sa couronne, sa lance (?) et son foudre, le cheval son cavalier ; quant à la colombe elle est en mal de perchoir. N'est-t-il pas illusoire de chercher ou même penser trouver ces restes dont on est en droit de supposer qu'une partie à été destinée à la refonte ?

à cette époque la seule grande fouille d'importance, mais les données précises manquent.

^{31.} À Genainville, on note des doigts grandeur nature, des parties de chevelure ou de pelage d'animal, divers fragments correspondant à des parties de corps humain nu ou à des drapés de grande taille (Mitard, 1993, p. 366).



Fig. 38 – Vue du contexte de découverte des fragments de bronze en 2007, scellés par l'argile orange (cliché : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

En l'état actuel des recherches au Vieil-Évreux, et à l'exception des découvertes de poutres carbonisées par Lamiray dans la galerie de liaison nord (voir supra), il est impossible d'affirmer si les objets ont subi une crémation directe ou s'ils ont été déposés secondairement sur une couche de cendres et de charbons rapportée ou produite in situ. Seul Chassant, commentateur de l'Atlas, nous dit que l'arrachement du pied de Jupiter pourrait être lié à un incendie 32. Les aspects de rubéfaction nous manquent, contrairement à Genainville où les traces d'incinération sont patentes sur les sols et les murs. L'assemblage de mobilier permet d'imaginer qu'une partie du combustible était constitué par des éléments provenant du sanctuaire tels que les portes, placards (?) ou éléments de charpente 33, compte tenu des nombreux objets en fer présents dans les dépôts (Mitard, 1999, p. 271). Le même phénomène a été observé à Bennecourt (Bourgeois, 1999, p. 62) et nous sommes tentés de voir dans ces faits le résultat d'une même pratique.



Fig. 39 – Fragments de bronze découverts en 2007, posés sur des éléments de démolition, et partiellement « recouverts » par un bloc d'architecture (cliché : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

DÉPÔTS ET FERMETURE DE TEMPLES

La conduite des fouilles anciennes au Vieil-Évreux comportait inéluctablement une optique propre au temps de leur exécution dont il convenait si possible d'évaluer les lacunes. Nous avons vu comment le manque d'informations en regard du matériel abondant conservé au musée, la sélection du matériel recueilli et la pauvreté des éléments stratigraphiques rendaient la reconstitution rigoureuse précise des lots impossible et grevaient la validité des hypothèses envisagées. Le réexamen de la nature des objets, leur importance, leur quantité, le traitement qu'ils ont subi, dépassaient largement les seules hypothèses de simple dépôt ou de « cachette » (Boucher, Boucher, 1988). Celui de trésor ne paraissait pas convenir davantage.

Les deux sanctuaires régionaux de Bennecourt et Genainville, objets de fouilles récentes, nous ont aidés, par une comparaison terme à terme, à mieux comprendre le « dépôt » du Vieil-Évreux, du moins les principes d'une « déposition » ³⁴ spécifique. Grâce à une approche technique stratigraphique rigoureuse, ils fournissent les éléments complémentaires qui nous manquaient.

^{32. «} Le pied gauche a été déchiré par la chute, dans l'incendie dont elle porte les traces » (note additionnelle de Chassant dans l'*Atlas* de 1860; Bonnin, 1860, p. 14).

^{33.} Selon F. Baratte, les éléments de décoration peuvent « faire partie intégrante des trésors » de temples (Baratte, 1992, p. 112).

^{34.} Ce terme de « déposition » indique à la fois l'intention et le caractère organisé du dépôt effectué (Cazanove, 1991, p. 208).

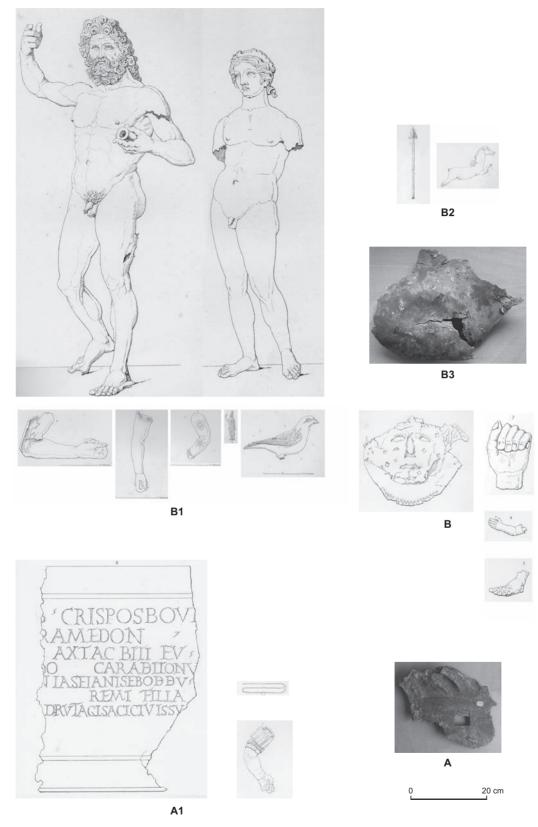


Fig. 40 – *Présentation de l'ensemble des objets des dépôts tardifs A et B du Vieil-Évreux (dessins d'après l'*Atlas de 1845 et clichés : L. Guyard, MADE-Conseil général de l'Eure).

Gallia, 69-2, 2012, p. 151-194

La combinaison de ces données met en lumière un certain nombre de pratiques cohérentes qui se sont déroulées dans certains sanctuaires à la fin du III^e s. apr. J.-C. et prenant peut-être racine dans des pratiques rituelles européennes plus anciennes.

DANS L'ESPACE CULTUEL

Le lieu d'exécution se trouve dans l'enceinte sacrée, proche de la cella, dans des galeries, que ces dernières soient de plainpied ou en sous-sol, voire dans la cour en façade des temples comme au Vieil-Évreux. Le matériel exceptionnel est constitué pour partie d'objets à caractère cultuel marqué dont l'origine reste incertaine. Dans le cas du Vieil-Évreux, l'assemblage chronologique des œuvres évoque un « trésor de temple » accumulé pendant toute la vie du sanctuaire, comme celui, documenté pour les IVe s. et IIe s. av. J.-C., du temple de Délos en Grèce (Homolle, 1882) 35; le cas semble fréquent dans le monde gréco-romain (Baratte, 1992, p. 111). Cela n'exclut pas qu'il y ait dans ce cadre, si l'édifice a été consacré par un magistrat, une partie des objets provenant de la dotation initiale du sanctuaire, matériel qui est « incorporé au moment de sa consécration » (Scheid, 2009, p. 1), comme les inventaires de temples d'Occident connus par les inscriptions nous l'apprennent (Capitole de Cirta, ILS, 4921 a-b et Iseum de Nemi, ILS, 4423). Ils évoquent de nombreux objets métalliques en or ou en argent, de tissus ornés de pierres précieuses, etc., parfois présents en de nombreux exemplaires. Ces objets « n'étaient tenus pour sacrés qu'aussi longtemps que le sanctuaire ne les vendait pas » (Scheid, 2009, p. 2). L'application de ces principes à la Gaule reste néanmoins conjecturale. Quoi qu'il en soit, ces différents aspects excluent d'emblée, nous semble-t-il, le caractère privé des dépôts étudiés. L'association à ces objets cultuels de résidus alimentaires et de vaisselle ne nuit pas à l'hypothèse.

UN RITUEL DE DESTRUCTION ET DE PARTAGE ?

L'idée d'un dépôt rituel a été avancée pour Genainville (Mitard, 1999, p. 323). Au Vieil-Évreux, le traitement particulier réservé aux objets (démantèlement des statues, éparpillement des fragments de même nature issus d'un même ensemble, perforation d'autres objets, etc. ; fig. 40), aurait pu laisser supposer une volonté iconoclaste ou un pillage ³⁶. Nous sommes tentés d'y voir une pratique rituelle marquée par la destruction volontaire et le partage d'un bien, à l'image de ce qui se passait lors des cérémonies religieuses où seule une partie des animaux immolés était offerte en sacrifice à la divinité, le

reste étant partagé lors des banquets rituels. Le matériel cultuel résiduel plus ou moins mutilé ne serait-il pas ici la modeste part symbolique, l'autre partie beaucoup plus importante, disparue, la part profane ³⁷, réservée à la fonte ³⁸ ou à la vente ? S'agirait-il alors de la *pars pro toto*, la part symbolique réservée en offrande à la divinité ? On pourrait ici s'interroger sur la représentativité des fragments conservés, notamment au Vieil-Évreux. Dans cet esprit, Jupiter et Apollon seraient sans conteste, par ordre d'importance, les divinités les plus « respectées ». Les autres sont hélas bien moins identifiables.

En Grèce ancienne, on s'interroge également sur l'échantillonnage, voire la collection, dont pourrait témoigner l'assemblage de certains dépôts dans les sanctuaires (Patera, Polignac, 2009, p. 359-360). Les auteurs évoquent ainsi, pour le sanctuaire grec de Kalapodi (près de l'ancienne Hyampolis en Phocide), un assemblage d'objets constitué à dessein lors d'une cérémonie de clôture qui comporte de grandes similitudes avec les trois sites étudiés ici ³⁹ (*ibid.*, p. 360).

Inaliénables, toujours propriété des dieux et gérés administrativement par des magistrats spécifiques liés au sanctuaire qui seuls pouvaient décider de leur avenir dans le monde grécoromain (Scheid, 2009, p. 2), les objets cultuels sont dépossédés certes de leur fonction, rendus inutilisables et volontairement protégés, épargnant ainsi toute souillure à un terrain consacré. Pour O. de Cazanove, dans les temples italiques d'époque républicaine, l'inaliénabilité est renforcée par l'enfouissement volontaire du matériel « dans les limites de l'enceinte sacrée, dans des chambres souterraines ou des fosses prévues à cet effet, de manière qu'ils continuent d'appartenir, quoique invisibles, au dieu tutélaire du lieu » (Cazanove, 1991, p. 208). Le cas du sanctuaire dorique du forum triangulaire de Pompéi pourrait être un témoignage de cette pratique. « Ont ainsi été mis au jour, dans des niveaux de remblais recouvrant des structures de la fin du IIe s. av. J.-C., des offrandes de terre cuite du IVe-IIIe s. av. J.-C. [...] au caractère très fragmentaire et usé » (Van Andringa, 2009a, p. 106). L'appartenance au sanctuaire est évidente, et l'auteur suggère « qu'elles ont été désacralisées et considérées comme du matériel de décharge » (ibid., p. 107). Pour les temples italiques, Glinister pense au contraire que « le soin apporté aux déchets sacrés implique un certain respect pour la structure du bâtiment ; le bâtiment lui-même est vraiment sacré » (Glinister, 1997) 40.

Bien qu'à quelques siècles de distance des dépôts étudiés, mais chronologiquement synchrone des rituels de l'Italie républicaine, tout ceci n'est pas sans rappeler le traitement appliqué

^{35.} Des assemblages d'objets couvrant une longue période chronologique sont connus pour d'autres époques, notamment pour les âges des Métaux (Bataille, 2006, p. 252). Celui d'Arbedo (Italie du Nord) comprend des objets en bronze datant du Chalcolithique au ve s. av. J.-C. et de provenance parfois lointaine (Verger, 2006, p. 25-46). Sa relecture récente lui confère, entre autres, une signification votive évidente (*ibid.*, p. 50-51).

^{36.} L'iconoclastie et surtout le pillage ne nous semblent guère envisageables, car, en ce cas, l'essentiel du métal aurait été récupéré pour la refonte. Seuls n'auraient été conservés que d'infimes fragments, et non des statues quasiment entières comme celles de Jupiter et Apollon.

^{37.} Profane : rendre à l'usage public une chose, une personne, qui a été auparavant consacrée.

^{38.} Durant la vie même du sanctuaire, la fonte pouvait être pratiquée régulièrement, sous contrôle strict, pour les objets détériorés ou surnuméraires (Homolle, 1882, p. 93-94 et p. 119).

^{39.} Pour le sanctuaire de Kalapodi, les auteurs expliquent que la sélection des objets « visait à symboliser la continuité du culte au-delà de la phase de destruction, et, de façon tout à fait significative, ce dispositif fut enfoui sous une masse de cendres, après une cérémonie sacrificielle de clôture, au moment de l'inauguration du nouveau temple peu après le milieu du v° s. » (Patera, Polignac, 2009, p. 360).

^{40.} L'auteur évoque également que « dans nombreux exemples, quand de vieilles terres cuites étaient enlevées du temple et que de nouvelles étaient installées, les vieux restes étaient réunis et placés dans un dépôt », comme à Véiès (Glinister, 1997).

aux armes, objets et animaux dans certains sanctuaires gaulois. J.-L. Brunaux voyait dans les armes mutilées enfouies avant la désaffectation des sanctuaires gaulois une « désacralisation » (Brunaux, 2006, p. 106). Au contraire, nous voyons plutôt dans cette pratique, comme l'indique M. Poux pour le sanctuaire laténien de Corent (Puy-de-Dôme), la preuve même du sacrifice, le matériel mutilé alors enterré restant, par le sol de l'espace du sanctuaire, la propriété de la divinité (Poux, 2006, p. 123) ⁴¹.

Ce phénomène est sans doute très ancien et propre à une aire géographique étendue. Ainsi, en Italie centrale pour la fin de l'âge du Bronze, plusieurs dépôts témoignent de « pratiques codifiées, voire d'un rituel » (Toune, 2009, p. 200) marquées par des mutilations ou « manipulations » qui témoignent de l'évidente « volonté de rendre l'objet inutilisable dans sa fonction première » (*ibid.*, p. 199). Pour l'époque romaine, le dépôt de Neuvy-en-Sullias (Loiret) pourrait s'inscrire également dans ce cadre, car tous les objets déposés en terre étaient démontés ou fragmentés, mais néanmoins complets (Gorget, 2007, p. 18).

Le caractère rituel des mutilations pourrait être renforcé, au Vieil-Évreux et à Genainville, par les témoignages d'actions de ce type sur les monuments eux-mêmes. Quelques blocs architecturaux ont ainsi été trouvés à Genainville, face contre terre, au-dessus des dépôts charbonneux, et au-dessus ou à proximité des gros fragments de bronze au Vieil-Évreux en 2007. Il s'agit d'un élément de mouluration en grand appareil et d'une corne d'abaque de chapiteau corinthien. Dans ce dernier cas, ils étaient en association avec des éléments de décoration pariétaux (placages), dans la continuité probable de ceux découverts par H. Lamiray au début du xxe s.

Dans les deux cas, il s'agit de parties saillantes du monument, plus ou moins accessibles. Cette pratique pourrait indiquer non pas une véritable phase de démolition, mais au moins une mutilation symbolique du monument, gommant ainsi son intégrité. La véritable démolition-récupération, quant à elle, interviendra au milieu du IV^e s.

L'INCINÉRATION

L'autre pratique cohérente aux trois sanctuaires étudiés est le principe incinératoire, qui ne peut-être fortuit. Ces crémations, manifestement importantes si l'on en juge par la masse de cendres et de charbons accumulés à Genainville et à Bennecourt, ne peuvent être le fruit de pratiques individuelles, et nous pourrions aussi voir dans ces crémations un lien avec des pratiques rituelles publiques, la part sacrée étant alors le plus souvent immolée sur l'autel. La question est de savoir si tout le matériel retrouvé dans les couches charbonneuses a bien brûlé totalement ou partiellement, ce que nous ne pouvons affirmer. À Genainville, il semblerait plutôt qu'il y ait eu des mélanges de matériel pour constituer des dépôts avec des assemblages de matériel comparables. En effet, au Vieil-Évreux et à Genainville, les traces de feu sur les objets n'étant pas mani-

festes, on peut envisager la constitution d'amas ou de remblais par le mélange de mobilier et de résidus de crémation.

Les pratiques incinératoires ne sont ni nouvelles ni récentes et évoquent, pour la Grèce ancienne, le cas du temple de Kalapodi, en Phocide, déjà évoqué pour des assemblages hétérogènes et volontaires de matériel, « dispositif [qui] fut enfoui sous une masse de cendres, après une cérémonie sacrificielle de clôture, au moment de l'inauguration du nouveau temple peu après le milieu du ve s. » (Patera, Polignac, 2009, p. 360).

Plus proches de nous, des pratiques incinératoires en contexte cultuel sont identifiées dans les bûchers alpins de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine, où les objets ont eu un contact plus ou moins prolongé avec le feu (Adam, 2006, p. 135) 42. A.-M. Adam considère que le bûcher rituel « est la forme la plus courante d'espace religieux dans les régions alpines à l'âge du Fer » (ibid., p. 136). La description n'est pas sans évoquer les dépôts de nos trois temples : « C'est une aire cultuelle dont le vestige essentiel consiste en une couche (épaisse de plusieurs dizaines de centimètres) de cendres et charbons de bois, mêlés à des céramiques très fragmentées, des ossements animaux et humains, des éléments métalliques, entiers ou fragmentaires ; l'ensemble de ce mobilier porte les traces d'un passage au feu ou du moins de proximité avec une flamme » (ibid., p. 136). Le phénomène se poursuit à l'époque romaine, avec pour seul changement l'apparition des monnaies. Ce phénomène aurait-il pu s'étendre plus loin lors d'une période ultérieure?

ENFOUISSEMENT, SCELLEMENT, INHUMATION?

L'acte suivant serait l'enfouissement de ces dépôts par un scellement, à la manière des sépultures, ce qui rapprocherait ce principe des rites inhumatoires. Le scellement, par quelques tuiles et des blocs sculptés (Genainville) ou des blocs architecturaux et une couche d'argile (Le Vieil-Évreux), montre une volonté de rendre les dépôts inaccessibles ⁴³ et marque la transition avec la période suivante, la démolition pour l'un, le *castellum* pour l'autre. Nous y voyons aussi un lien avec le principe des dépositions dans les aires sacrées des temples de l'Italie républicaine, dans lesquels des « dépositions effectuées

^{41.} Dans le sanctuaire laténien de Waldenburg-Gerstlfluh (Suisse), de nombreuses fibules ont aussi été cassées volontairement (Jud, 2006, p. 132). Des perforations, à caractère rituel, sont aussi connues à l'âge du Fer en Gaule méridionale sur du matériel métallique (Golosetti, 2009).

^{42.} La zone couvre principalement le cours supérieur du Rhin, la Bavière et la Vénétie, et semble s'étendre à ses marges. À Wems (Tyrol) a été découvert un petit dépôt : « La plupart de ces objets portent les traces d'un contact avec la flamme, et donc les stigmates d'un probable "sacrifice" par le feu qui les rapprocherait plutôt des restes trouvés dans les dépôts des aires cultuelles. L'interprétation la plus souvent avancée est celle d'un dépôt secondaire (une sorte de favissa?) attenant à un sanctuaire » (Adam, 2006, p. 135).

^{43.} Ce principe est très largement étendu à la fois chronologiquement, mais aussi techniquement. Certains auteurs considèrent même que les dépôts en contexte fluvial comme les équivalents des dépôts terrestres « la turbidité de l'eau [rendant] toute récupération impossible » (Dumont *et al.*, 2006, p. 268). On évoque même le principe de « dépôts irréversibles [...] non destinés à être retrouvés » (Rieckhoff, 2006, p. 280). Au Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne), C. Richard a découvert près du sanctuaire 12.3.C une fosse (fosse 6) manifestement cultuelle, de la première moitié du 1^{er} s., qui avait été obturée par un bouchon de pierre, visiblement destiné à cacher son contenu, ou du moins à le rendre peu accessible (Richard, 1989, p. 201).

Gallia, 69-2, 2012, p. 151-194

avec le plus grand soin [étaient] recouvertes d'une couche de tuiles ou de pierres » (Cazanove, 1991, p. 208).

Ce terme de « fosses sacrées » est aussi utilisé pour caractériser des fosses creusées dans le sol à l'occasion de la réfection de temples italiques ⁴⁴. Entre une phase de démolition et une phase de reconstruction, des fosses spécifiquement creusées dans le sol ont accueilli quelques éléments symboliques de la décoration du sanctuaire précédent. Il s'agit d'une partie infime du temple antérieur, mais à caractère cultuel évident (terres cuites décorées, parfois avec des représentations de divinités) ⁴⁵. L'ensemble pourrait être interprété comme une cérémonie de mise en terre de quelques *membra disjecta* appartenant au dieu tutélaire du sanctuaire ⁴⁶. Ces fosses sont ensuite scellées par la construction ultérieure.

Le phénomène est là aussi ancien et présent sur une aire géographique étendue. Le dépôt métallique de l'âge du Fer d'Auzet, dans les Alpes-de-Haute-Porovence, combine à la fois des actes de mutilations manifestes et un scellement « sous un important amas de pierres » (Beylier, 2009, p. 334). En Italie du Sud, le site de l'Incoronata a livré des dépôts de matériel rituel constitué de céramiques ensevelies, détruites, mélangées à des pierres et scellé par de la terre formant une butte (Denti, 2009). En Grèce, certains auteurs s'interrogent sur « le réenfouissement d'objets redécouverts » ou sur « l'enfouissement d'offrandes anciennes [...] au moment où le sanctuaire a été rénové » (Patera, Polignac, 2009, p. 359-360).

Ces dénominateurs communs, plus flagrants encore au Vieil-Évreux et à Genainville sans doute en raison de l'importance de ces sanctuaires antiques, nous font penser que ces dépôts s'inscrivent dans une pratique publique, communautaire, institutionnalisée, planifiée, et non pas dans des rites individuels ou anarchiques de dévotion privée comme cela avait été suggéré à Genainville (Mitard, 1999, p. 324) et à Bennecourt (Bourgeois dir., 1999, p. 197).

LA FIN D'UNE ÉPOQUE

Cette chronologie, juste avant les démolitions des temples (Bennecourt, Genainville) ou leur conversion dans le cas du Vieil-Évreux, pourrait-elle donner un sens particulier à ces pratiques ? N'évoque-t-elle pas la notion de fin : fermeture, clôture, mort annoncée, avec des caractères proches de l'inhumation (rituel, contenant et contenu, scellement)? Pourrait-on parler de cérémonie de clôture, sorte de pendant funéraire à la cérémonie de consécration ? Pour cette époque, s'agit-il d'un phénomène local propre à la Lyonnaise seconde exprimé par une mentalité régionale ou locale, ou plutôt une pratique plus générale profondément ancrée dans l'histoire ? Doit-on y voir également la marque d'un changement profond dans l'organisation du système religieux, comparable aux mutations qui se sont produites dans ce domaine lors de l'organisation provinciale (Van Andringa, 2009b), ou lors de « périodes transitionnelles » (Glinister, 1997)?

Le Vieil-Évreux ne paraît pas échapper à la règle des abandons plus ou moins progressifs des établissements cultuels à la fin du III^e s. La récession ne se résumant pas simplement au temple mais portant sur tout le site, thermes, *macellum* inachevé ⁴⁷, temple, théâtre (?). On s'interroge même sur la place, dans cette fin de vie de l'agglomération, du gigantesque abattoir-boucherie découvert lors de la fouille du *macellum* inachevé ⁴⁸. Le rôle de ces édifices dans la gestion (vente, partage) des animaux sacrifiés est bien connu (Van Andringa, 2009a, p. 104), et permettrait de voir ici un lien, à un moment troublé de l'histoire du site, entre l'organisation de cérémonies de clôture dans le temple et la gestion à proximité des animaux sacrifiés, à l'emplacement d'un monument inachevé qui aurait du servir à cet effet s'il avait été terminé.

En l'absence d'une datation très précise qui permettrait de situer le phénomène (les termini post quem se cristallisent pour l'instant vers 275), on peut le situer néanmoins dans la période troublée de la fin du IIIe s. Comme l'ont fait remarquer M.-C. L'Huillier et E. Bertrand (2006), réorganisation administrative de l'Empire, remodelage du territoire des Gaules (provinces et cités), réajustement de la hiérarchie des cités et de la fiscalité, récession économique ne peuvent que retentir sur le financement d'établissements pécuniairement gourmands, dépendant largement des cités, de l'évergétisme et des offrandes des visiteurs ou usagers des sanctuaires. L'insécurité du territoire liée à d'éventuelles expéditions germaniques de la fin du siècle et aux révoltes sociales n'est guère vérifiable, mais nous avons montré pour les trois sites l'absence de traces d'iconoclastie ou de pillage manifeste. La province de Gaule Lyonnaise seconde est créée dans ce cadre, avec Rouen pour capitale, incluant les trois sanctuaires étudiés.

^{44.} Aulu Gelle (IIe s.), citant Varron, explique que lors de travaux de réfection du Capitole de Rome, on trouva des fosses (*favissae capitolinae*), sortes de « caves ou citernes [...] où l'on avait coutume de déposer les images des dieux que la vétusté avait abattues, et quelques offrandes sacrées » (Aulu Gelle, *Nuits attiques*, livre II, trad. Charpentier-Blanchet).

^{45.} C'est le cas des fosses sacrées mises au jour devant le temple de la Victoire sur le Palatin à Rome : « À l'intérieur, dans des *favissae* (fosses sacrées), on a récupéré deux magnifiques têtes en terre cuite, peut-être des ornements de façade, des plaques et des revêtements en terre cuite polychrome (maintenant exposées au musée Palatin) » (Tomei, 1998, p. 28 et fig. 27). Il en va sans doute de même pour celles mises au jour dans le temple d'Apollon à Pompéi : « De ce premier état [début v¹e s. av. J.-C.], on ignore presque tout, mais on peut supposer qu'il s'agissait d'une construction en bois recouverte de dalles de terre cuite décorées ; les nombreux fragments mis au jour dans les fosses sacrées viennent à l'appui de cette thèse. De fait, pour faire place au nouvel édifice, quand le précédent a été démonté, tous les éléments sacrés ont été rassemblés dans des fosses placées à l'intérieur du sanctuaire » (Nappo, 1997, p. 108).

^{46.} À Pompéi, « les fragments d'architecture qui s'entassaient dans les pièces annexes du temple d'Isis et dans les souterrains du Capitole font vraisemblablement référence à l'ancien équipement des sanctuaires, remplacé lors des restaurations, mais qui restaient la propriété de la divinité. » (Van Andringa, 2009a, p. 108).

^{47.} Vers 240-250, les thermes étaient en cours d'agrandissement et le *macellum* en cours de construction (Guyard, Bertaudière, 2010b). Les deux chantiers ont été brutalement interrompus, les thermes désaffectés et le *macellum* inachevé réutilisé par un abattoir-boucherie.

^{48.} Les dépôts d'ossements couvrent une période difficile à estimer, mais qui succède à l'inachèvement du *macellum* (Guyard, Bertaudière, 2010b). Il est ensuite définitivement rasé durant la vie de l'abattoirboucherie. Ce dernier comporte plusieurs fours, contemporains ou successifs. Une monnaie de Gallien, datée de 268, a été découverte dans un des épandages d'ossements.

La démonstration effectuée à partir des trois sanctuaires régionaux paraît en tout cas exclure la question d'un changement religieux, bien au contraire, car le caractère ritualisé des fermetures de sanctuaires montre clairement l'attachement aux divinités locales, au premier chef desquelles figurent au Vieil-Évreux Jupiter et Apollon 49. Le changement est bien ici conjoncturel, à l'échelle locale, régionale, et s'inscrit dans le phénomène plus général de détérioration de l'Empire romain. Nous rejoignons en ce sens les interprétations de Mardsen et Merrifield concernant le mithraeum de Walbrook à Londres, cité par Croxford (2003, p. 91-92), où des dépôts rituels de statues fragmentées ont été clairement mis en évidence. Les interprétations d'iconoclastie chrétienne proposées par Croxford pour de nombreux sites ne nous semblent pas pouvoir s'appliquer ici, au minimum pour des raisons chronologiques, car les cas évoqués en Grande-Bretagne concernent le début du ve s. (Croxford, 2003, p. 83).

> * * *

Le besoin de ressources, notamment monétaires, et donc en métal, pourrait bien expliquer, en partie et dans une certaine mesure, la fermeture officielle des temples (L'Huillier, Bertrand, 2006, p. 316-318). À l'économie de gestion et à la réorientation de l'évergétisme vers d'autres besoins, déjà mis en évidence pour le Haut-Empire en Italie (Malrieu, 2005, p. 112-113), s'ajouterait la récupération définitive des biens des temples, dotations initiales et acquises, accumulés et stockés pendant toute la durée du Haut-Empire comme cela était fréquent (Baratte, 1992, p. 111). On stockait d'ailleurs parfois dans les temples aussi bien le trésor du temple lui-même que celui de la cité (Homolle, 1882, p. 59) et, pour la Grèce au moins, nous savons que les collections de temples avaient une énorme valeur (ibid., p. 85). Les actes de « déthésaurisations brutales » ou de « déstockage des trésors sacrés », voire de pillage, ont clairement été mis en évidence durant l'Antiquité, soit lors d'annexions, soit lors de besoins financiers importants, souvent à l'initiative des empereurs (Malrieu, 2005, p. 113). Ce phénomène s'accéléra durant l'Antiquité tardive, notamment lorsque les temples devinrent païens (ibid., p. 114). La pratique était sans doute « légale ». Les règlements de sanctuaires permettaient « la vente des dons déposés par les dévots », ce que la pauvreté des temples de Pompéi suggère en partie (Van Andringa, 2009a, p. 105).

Pour les trois cas étudiés au moins, nous inclinons donc à penser que ces fermetures publiques planifiées auraient pu être accompagnées de rituels communautaires spécifiques, d'une ampleur difficile à estimer. Ils auraient été en partie réalisés à

l'intérieur des galeries des temples, anciens lieux possibles de la présentation ou de l'accrochage des offrandes ⁵⁰. Aurait-on eu quelques scrupules ? Ces pratiques, peut-être créées pour l'occasion, inspirées des cérémonies cultuelles et de rituels funéraires peut-être très anciens ⁵¹ et présents sur une aire géographique étendue, pourraient avoir consisté en actes destinés à inhumer, afin de préserver sur place – lieu de résidence de la ou des divinités – une petite partie des éléments nécessairement sacrés du sanctuaire (portes, statues de cultes, offrandes mobilières, etc.) après un véritable rituel.

Celui-ci serait marqué à la fois par la mise en pièce du matériel sacré – dans certains cas par sa mutilation pour le rendre inutilisable –, par sa crémation éventuelle et son inhumation et, peut-être au Vieil-Évreux, par sa refonte sur place. Dans certains cas, la part sacrée aurait ainsi pu être brûlée en même temps que les ossements animaux et autres objets (une sorte de bûcher inhumatoire), en utilisant éventuellement comme combustible une partie des éléments en bois avec ferrures du sanctuaire (portes notamment, plafonds, etc.). Dans d'autre cas, il s'agirait manifestement d'assemblages volontaires de matériels disparates mais symboliques, mélangés à des dépôts charbonneux. La part profane, de loin la plus importante, serait la partie récupérée, refondue (sur place ?) et transformée (en lingots, en monnaies ?), destinée aux finances de la cité, de la province et de l'Empire ⁵².

Ce phénomène s'est peut-être déroulé en plusieurs étapes, le temps de mettre en pièce le matériel, de démonter et incinérer les éléments symboliques résiduels du sanctuaire (portes, fragments de statues), de faire admettre à la communauté la clôture du temple, le temps de clore définitivement le lieu de culte ⁵³ avant sa démolition enfin autorisée. Doit-on voir dans l'énorme quantité d'ossements de l'abattoir-boucherie installé sur le *macellum* inachevé du Vieil-Évreux à la fois la part profane et la marque du temps laissées à l'organisation de ces grandes cérémonies sacrificielles ? De même, le décalage chronologique mis en évidence à Genainville dans la succession des dépôts charbonneux pourrait aussi indiquer ce temps nécessaire à la fermeture, mais sur quelle durée effective ?

^{49.} Sur la nature de ces statues (statues de cultes ou offrandes d'importance?), il nous paraît utile de revenir sur l'évolution architecturale du site du Vieil-Évreux. À la fin du 1^{er} s. et au 11^e s., ces statues peuvent tout à fait avoir trouvé leur place dans les modestes *cellae* de plainpied, pour lesquelles elles étaient sans doute adaptées. Elles ne sont pas très éloignées, par leur taille, du cheval de Neuvy-en-Sullias, pour lequel la démonstration de statue votive a été faite (Lambert, 2007). Au 111^e s., ces statues en bronze auraient en revanche pu prendre place dans les portiques ou aux côtés des statues colossales qui occupaient les imposantes *cellae* des temples sévériens. La découverte, en 2011, d'une tête de Jupiter en pierre à échelle 2 et copie conforme de la tête du Jupiter en bronze (Bertaudière *et al.*, 2012, p. 115) vient accréditer cette hypothèse.

^{50.} À Délos, les offrandes étaient régulièrement sorties lors des fêtes religieuses ou exposées en permanence, parfois dans des écrins pour les petits objets, posées sur des tables ou des étagères, suspendues ou accrochées aux murs (Homolle, 1882, p. 90 et p. 106-107).

^{51.} Le dépôt, par enfouissement ou insertion dans une cache, semble remonter à la nuit des temps, au moins depuis le Paléolithique supérieur, par soustraction – à la vue et à la récupération – de matériel parfois exceptionnel (Pion, 2006, p. 16-17).

^{52.} Selon F. Baratte, le droit de la guerre justifiait même parfois la spoliation des biens des temples, mais il pouvait en être de même en temps de paix, avec des confiscations pour des besoins de construction (Baratte, 1992, p. 116-117).

^{53.} C'est à la fin du III^e s. que la *cella* sud du temple de Genainville a été symboliquement condamnée par la construction d'un muret bien appareillé sur la face extérieure. P.-H. Mitard suggérait que « les blocs devaient provenir du temple lui-même, déjà partiellement démoli » (Mitard, 1999, p. 268 et fig. 7). Les portes d'accès au temple de Jublains sont également symboliquement condamnées par un muret dans la seconde moitié du III^e s. et on s'interroge sur le lien possible avec les fermetures de temples à la fin du III^e s. (Naveau dir., 1997, p. 199). Ces événements sont antérieurs à une phase d'abandon qui précède la démolition des bâtiments.

Le scellement évident des dépôts, parfois encore riches en matériel (fig. 38), montre bien la volonté des autorités de les rendre inaccessibles au pillage, avant les premières récupérations de matériaux ou, comme au Vieil-Évreux, avant la transformation des lieux en *castellum*.

PERSPECTIVES

Pierre-Henri Mitard, qui incitait les chercheurs à reprendre le dossier, suggérait aussi que ce qui a affecté le temple de Genainville pouvait appartenir à un phénomène plus général, qui aurait pu concerner aussi le domaine privé (Mitard, 1999, p. 324). Nous nous interrogeons effectivement sur les nombreux dépôts de matériel (monnaies, vaisselle) retrouvés dans les habitats ruraux. La thèse habituelle des dépôts liés aux troubles, insistant sur l'espoir de revenir un jour sur place, mériterait peut-être d'être nuancée ou revue à l'aune de ces considérations. Ne pourrions-nous pas imaginer un phénomène plus large qui aurait aussi affecté les habitats ? Il s'agirait alors d'actes privés, certes, où l'abandon des lieux, pour ne pas dire l'inhumation de la résidence en cas de démolition associée, aurait été accompagné d'un rituel spécifique (cérémonie de clôture ⁵⁴), laissant aux

54. Le terme de dépôt de fermeture a été évoqué pour des habitats de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine. À Acy-Romance (Ardennes), B. Lambot a inventorié un grand nombre de dépôts, pour lesquels les interprétations sont restées extrêmement prudentes : « Il est souvent évoqué des dépôts de fondation pour ces objets. Or ils sont toujours dans ou à la partie supérieure du remplissage des structures, dans une position "secondaire" et dans un milieu de scories d'incendie. En l'occurrence, les fragments de céramique témoignent d'un feu violent. Des dépôts de fermeture pourraient être évoqués, mais la diversité des objets et le milieu détritique renvoient à ce qui a été évoqué pour les silos [note des auteurs : nettoyage après démolition]. » (Lambot, 2006, p. 203). L'auteur exclut rapidement l'interprétation cultuelle de ces dépôts d'objets : « Une seule certitude, ils ont été déposés, dans le sens où le geste est perceptible. » (ibid.). Pour les

esprits du lieu, à titre expiatoire, une infime partie des biens de la communauté familiale ou domaniale 55. Le cas des dépôts dans les habitats germaniques du IIIe s., concentrés le long du limes rhénan, pourrait être revu dans cette perspective. Sans exclure totalement l'explication avancée par Rieckhoff de « restes de sacrifices collectifs de la victoire des Germains » sur les Romains (Rieckhoff, 2006, p. 287), qui met en avant le caractère conquérant, ne pourrions-nous pas y voir la marque du départ des résidents vers la Gaule, quittant leur domaine, poussés par les peuples plus orientaux ou nordiques ? 56. D'autres analyses de dépôts antiques semblent aller dans le sens de dépôts à caractère rituel dans la sphère privée, notamment en Bourgogne (Fort et al., 2009), et incitent à étendre les recherches dans cette direction. Nous conviendrons que, dans ce domaine sensible, l'aventure pourrait paraître périlleuse, et considérons nous-même avec prudence l'hypothèse. Mais il nous semble aussi, comme nous l'avons démontré pour le dépôt du Vieil-Évreux, qu'il n'est pas vain de revenir sur la documentation antérieure, avec un autre regard, et, qu'en l'occurrence, dans un premier temps au moins, une relecture attentive exhaustive des ensembles mobiliers tardifs des sanctuaires de Gaule paraît s'imposer.

dépôts des sites de l'âge du Fer de l'ouest de la Gaule, O. Nillesse considère que le matériel est manifestement « soustrait de son utilité dans le cadre d'un rituel qui conduit à sa mise en terre » et s'interroge sur les motivations de ce geste (Nillesse, 2006, p. 221). Le parallèle est établi avec le travail de J.-L. Brunaux sur les sanctuaires. Un travail d'inventaire comparable pour les sites antiques apporterait sans doute un éclairage nouveau sur les dépôts.

55. Il nous semble en effet qu'en cas de départ, annoncé ou précipité, le réflexe est d'emporter tout ce qui semble précieux ou ayant de la valeur. Cela pourrait notamment être appliqué à certains dépôts des habitats de l'âge du Fer de l'ouest de la France, pour lesquels on a déjà évoqué le principe de « dépôt[s] lié[s] à la symbolique de la propriété » (Nillesse, 2006, p. 231).

56. Le cas des dépôts de matériel dans des puits n'indique guère l'espoir d'un retour, et semble définitivement exclure l'usage de cet outil indispensable à l'acquisition de cet élément vital qu'est l'eau.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

APDCA Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques.

CRAHN Centre de recherches archéologiques de Haute-Normandie.
DAF Document d'archéologie française.

ILSInscriptiones Latinae Supplementum.MADEMission archéologique départementale de l'Eure.

MSH Maison des sciences de l'homme.

ADAM A.-M.

2006 : « Dépôts d'objets métalliques du second âge du Fer dans le nord-est de l'Italie et les Alpes orientales », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 135-145.

AZÉMA A., MILLE B., PILON F., BIROLLEAU J.-C., GUYARD L.

À paraître : « Étude archéométallurgique du dépôt de grands bronzes du sanctuaire gallo-romain du Vieil-Évreux (Eure) », Archéosciences.

BARATTE F.

1992 : « Les trésors de temples dans le monde romain : une expression particulière de la piété », in BOYD S. A.,

Mango M. M. (DIR.), Ecclesiastical Silver Plate in sixth-century Byzantium, Papers of the symposium held at the Walters Art Gallery, May 16-18 1986, Baltimore and Dumbarton Oaks, Washington D.C., Dumbarton Oaks Research Library and Collection, p. 111-121.

BATAILLE G.

2006 : « Dépôts de mobiliers métalliques de

Gallia, 69-2, 2012, p. 151-194

la période de La Tène », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 247-256.

BAUDOT M.

1938 : « Historique des fouilles d'Alexis Robillard et Théodose Bonnin au Vieil-Évreux », *Bulletin de la Société* normande d'études préhistoriques, 31, p. 111-143.

BERTAUDIÈRE S., CORMIER S., GUYARD L.

2012 : « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2010 », in *Haute-Normandie archéologique, Journées archéologiques régionales de Haute-Normandie, Évreux,* 6-8 mai 2011, Mont-Saint-Aignan, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 107-118.

BEYLIER A.

2009 : « Une manifestation rituelle protohistorique originale : le dépôt d'objets métalliques d'Auzet (Alpes-de-Haute-Provence) », in BONNARDIN S. HAMON C., LAUWERS M., QUILLIEC B. (DIR.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 333-337.

BONNIN TH.

1845 : Antiquités gallo-romaines du Vieil-Évreux. Atlas, Évreux, Tavernier.

1860 : Antiquités gallo-romaines des Aulerques Eburovices, Paris, Dumoulin.

BOUCHER S., BOUCHER J.-P.

1988: Musée d'Évreux, collections archéologiques: bronzes antiques -I-Statuaire et inscription, Évreux, Musée d'Évreux, 80 p.

BOURGEOIS L. (DIR.)

1999 : Le Sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines) : du temple celtique au temple gallo-romain, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 77), 220 p.

BRUNAUX J.-L.

2006 : « Religion et sanctuaires », in GOUDINEAU C. (DIR.), Religion et société en Gaule, Paris, Errance, p. 95-115.

CAZANOVE O. DE

1991 : « Ex-voto de l'Italie républicaine : sur quelques aspects de leur mise au rebut », in Brunaux J.-L. (DIR.), Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 nov.

1990, Paris, Errance (coll. Archéologie aujourd'hui, Dossiers de Protohistoire, 3), p. 203-214.

CLIQUET D., EUDIER P., ÉTIENNE A., BLASZKIEWICZ P., BRUNET V., MOESGAARD J. C., POIREL É.

1996 : Le Vieil-Évreux : un vaste site galloromain, Évreux, Conseil général de l'Eure.

CROXFORD B.

2003 : « Iconoclasm in Roman Britain ? », *Britannia*, 34, p. 81-95.

DENTI M.

2009 : « Les dépôts de céramique grecque du VII° siècle avant J.-C. à l'Incoronata : de la modalité des dépositions à la reconstitution des gestes rituels », in Bonnardin S. Hamon C., Lauwers M., Quilliec B. (dir.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX° rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 339-352.

DUMONT A., GASPARI A., WIRTH S.

2006 : « Les objets métalliques des âges du Fer découverts en contexte fluvial : les exemples de la Saône (France), du Danube (Allemagne), et de la Ljubljanica (Slovénie) », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 257-277.

FONTAINE C.

2005 : Le Vieil-Évreux sous le prisme des archives ou l'exhumation d'une ville disparue, Rapport dactylographié, Département de l'Eure, Mission archéologique départementale, nov. 2005.

FORT B., SIMONIN O., TISSERAND N.

2009 : « Quelques dépôts romains découverts sur la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône : les sites de Burgille (Doubs) et de Thervay (Jura) », in Bonnardin S. Et al. (Dir.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 397-404.

GLINISTER F.

1997 : « Qu'est-ce qu'un sanctuaire ? », Cahiers du Centre Gustave-Glotz, 1997, p. 61-80.

GOLOSETTI R.

2009 : « Dépôts rituels de la Protohistoire récente en Gaule méditerranéenne :

définitions et questions méthodologiques », in BONNARDIN S. HAMON C., LAUWERS M., QUILLIEC B. (DIR.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 293-302.

GORGET C.

2007 : « Histoire de la découverte », in GORGET C., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Le Cheval et la danseuse : à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias, Catalogue de l'exposition : « Le trésor de Neuvy-en-Sullias », Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 13 mars-26 août 2007, Paris, Somogy éditions d'art, p. 14-35.

GURY F., GUYARD L.

2006 : « Le sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) et le bronze à l'épaule cuirassée », in Brouquier-Reddé V. Et al. (DIR.), Mars en Occident, Actes du colloque international « Autour d'Allones (Sarthe) : les sanctuaires de Mars en Occident », Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 211-221.

GUYARD L., BERTAUDIÈRE S.

2006: « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux, Eure : résultats des fouilles 2005-2006 et perspectives 2007-2009 », Haute-Normandie archéologique, 11, 2, p. 83-94.

2007: « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux, Eure: résultats de la campagne 2007 », *Haute-Normandie archéologique*, 12, p. 71-73.

2009 : « La ville sanctuaire gallo-romaine de Gisacum, Eure », in Dorion-Peyronnet C. (dir.), Les Gaulois face à Rome : la Normandie entre deux mondes, Catalogue d'exposition, Musée départemental des Antiquités de Rouen, Rouen, éd. Point de Vues, p. 138-139.

2010a : « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2008 », in Lequoy M.-C. (DIR.), Journées archéologiques de Haute-Normandie, Rouen, 3-5 avril 2009, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, p. 153-158.

2010b : « Un *macellum* inachevé dans la ville-sanctuaire du Vieil-Évreux (Eure) », *Caesarodunum*, XLIII-XLIV, 2009-2010, p. 15-41.

GUYARD L., BERTAUDIÈRE S., CORMIER S.

2011 : « Le grand sanctuaire central du Vieil-Évreux (Eure) : résultats de la campagne 2009 », in LeQUOY M.-C. (DIR.), Journées archéologiques de Haute-Normandie, Harfleur, 23-25 avril 2010, Mont-Saint-Aignan,

GUYARD L., FONTAINE C., BERTAUDIÈRE S.

2009a : « Le dépôt de bronzes du temple de Gisacum (Eure) », in Dorion-Peyronnet C. (Dir.), Les Gaulois face à Rome : la Normandie entre deux mondes, Catalogue d'exposition, Musée départemental des Antiquités de Rouen, 19 mai-21 sept. 2009, Rouen, éd. Point de Vues, p. 142-143.

2009b: « Le Vieil-Évreux: recherche sur le grand sanctuaire central (Eure) », in « Dossier: La Normandie celte et romaine », L'Archéologue, 102, juin-juill. 2009, p. 25-27.

HOMOLLE T.

1882 : « Comptes des Hiéropes du temple d'Apollon délien », *Bulletin de Correspondance hellénique*, 6, n° 1, p. 1-167.

Jud P.

2006 : « Les dépôts d'objets métalliques aux âges du Fer en Suisse : guerriers, femmes et artisans », in Bataille G., Guillaumet J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 129-133.

LAMBERT P.-Y.

2007 : « Analyse épigraphique de l'inscription latine sur le socle du cheval votif de Neuvy-en-Sullias », in Gorget C., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Le Cheval et la danseuse : à la redécouverte du trésor de Neuvy-en-Sullias, Catalogue d'exposition, Musée des Beaux-Arts d'Orléans, 13 mars-26 août 2007, Paris Somogy, p. 100-109.

Lамвот В.

2006 : « Assemblages métalliques dans les structures du village d'Acy-Romance (Ardennes) », in Bataille G., Guillaumet J.-P. (dir.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 193-209.

LAMIRAY H.

1930 : « Le Vieil-Évreux (Gisacum) : fouilles de la Basilique de 1911 à 1914 », Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, 27, p. 107-130.

L'HUILLIER M.-C., BERTRAND E.

2006: « La fin des sanctuaires païens dans l'ouest des Gaules : réflexions autour d'une histoire à écrire », in BROUQUIER-REDDÉ V. ET AL. (DIR.), Mars en Occident, Actes du colloque international « Autour d'Allones

(Sarthe): les sanctuaires de Mars en Occident », Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 313-323.

MALRIEU A.

2005 : « Le rôle économique des sanctuaires romains : thésaurisation et investissement de fonds sacrés », *Topoi*, 12-13, fasc. 1, p. 95-116.

MITARD P.-H. ET AL.

1993: Le Sanctuaire gallo-romain des Vauxde-la-Celle à Genainville (Val-d'Oise), Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français (coll. Bulletin archéologique du Vexin français, 26), 449 p.

NAPPO S.

2005 (2° éd.) : *Pompéi : guide de la cité antique*, Paris, Gründ (coll. Les Portes de l'aventure), 167 p.

NAVEAU J. (DIR.)

1997 : Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes, Rennes, Association pour la diffusion des recherches archéologiques dans l'ouest de la France (coll. Documents archéologiques de l'Ouest), 352 p.

NILLESSE O.

2006 : « Les dépôts d'objets en fer dans les établissements ruraux gaulois de l'ouest de la France : le rituel est-il au fond de la poubelle ? », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 221-246.

PASSY L.

1840 : « Discours prononcé à la Société des Antiquaires de Normandie », in Recueil de la Société d'Agriculture du département de l'Eure, 2° série, t. 1, p. 245-249.

PATERA I., POLIGNAC F. DE

2009: « Déposer, dresser, offrir. Vocabulaire et pratiques en Grèce ancienne », in Bonnardin S. Hamon C., Lauwers M., Quillie B. (dir.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 353-361.

PION P.

2006: « Les dépôts d'avant les dépôts: un aperçu hegaxonal des pratiques antérieures aux âges des Métaux », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge

du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 15-22.

Poux M.

2006 : « Religion et société : le sanctuaire arverne de Corent », in GOUDINEAU C. (DIR.), Religion et société en Gaule, Paris, Errance, p. 117-134.

REVER F.

1827 : Mémoire sur les ruines du Vieil-Évreux, département de l'Eure, Évreux, Ancelle fils, 308 p.

REY-VODOZ V.

1991 : « Les offrandes dans les sanctuaires gallo-romains », in Brunaux J.-L. (DIR.), Les Sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen, Actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 nov 1990, Paris, Errance, p. 215-220.

RICHARD C.

1989 : Gué de Sciaux (Antigny, Vienne) : une ville gallo-romaine, fouilles d'un sanctuaire, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (coll. Mémoire de la Société de recherches archéologiques de Chauvigny, IV), 207 p.

RIECKHOFF S.

2006 : « Les dépôts laténiens d'Allemagne : la continuité d'un phénomène en Europe », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 279-292.

SCHEID J.

2005 : « Les dieux du Capitole : un exemple des structures théologiques des sanctuaires romains », in LAFON X., SAURON G. (DIR.), Théorie et pratique de l'architecture romaine : la norme et l'expérimentation. Études offertes à Pierre Gros, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, p. 93-100.

2009 : « Les biens des temples à Rome et dans le monde romain », *Archiv für Religionsgeschichte*, 11, p. 1-4.

TOMEI M.-A.

1998 : *Le Palatin*, Milan, Electa (coll. Guide Electa per la Soprintendenza archeologica di Roma), 81 p.

TOUNE B.

2009 : « Fragmentation et objets "manipulés" dans le dépôt de Rimessone (Latium) : pour une autre approche des dépôts de la fin de l'âge du Bronze en Italie centrale », in BONNARDIN S. HAMON C.,

Gallia, 69-2, 2012, p. 151-194

LAUWERS M., QUILLIEC B. (DIR.), Du matériel au spirituel : réalités archéologiques et historiques des « dépôts » de la Préhistoire à nos jours, Actes des XXIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 16-18 oct. 2008, Antibes, APDCA, p. 195-201.

VAN ANDRINGA W.

2009a: Quotidien des dieux et des hommes:

la vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine, Rome, École française de Rome (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 337), 404 p.

2009b: « Religions et intégration des territoires de l'Europe occidentale à l'Empire romain », *in* « Rome et l'Occident (II° s. av. J.-C.-III° s. apr. J.-C.) », *Pallas, Revue d'études antiques*, 80, p. 307-316.

VERGER S.

2006: « À propos des vieux bronzes du dépôt d'Arbedo (Italie): essai de séquençage d'un ensemble complexe », in BATAILLE G., GUILLAUMET J.-P. (DIR.), Les Dépôts métalliques au second âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 13-14 oct. 2004, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen (coll. Bibracte, 11), p. 23-55.